ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1273 - 27 novembre 1992 - prix : 9 F

GATT : LES LOIS DU MARCHÉ CAPITALISTE

C'EST L'ORGANISATION DU GÂCHIS

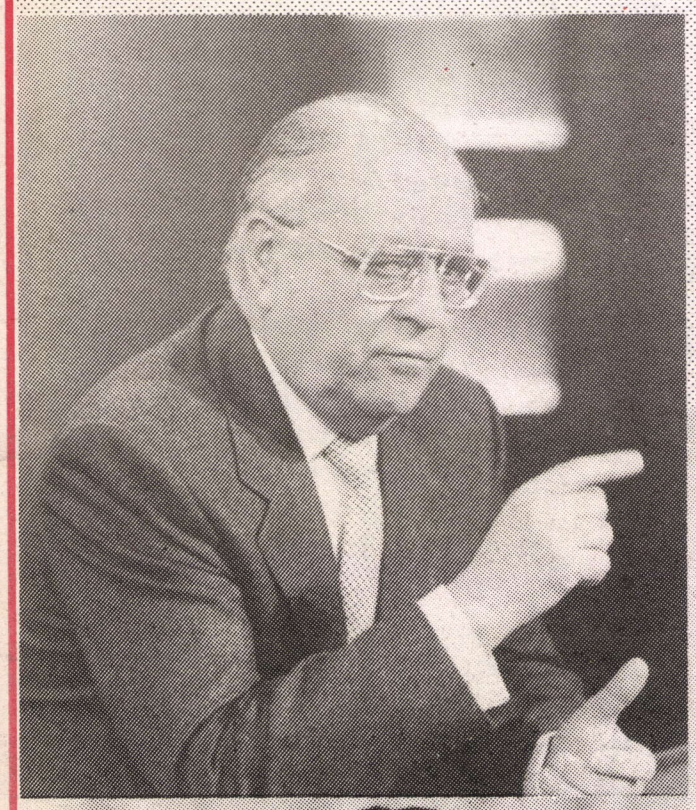

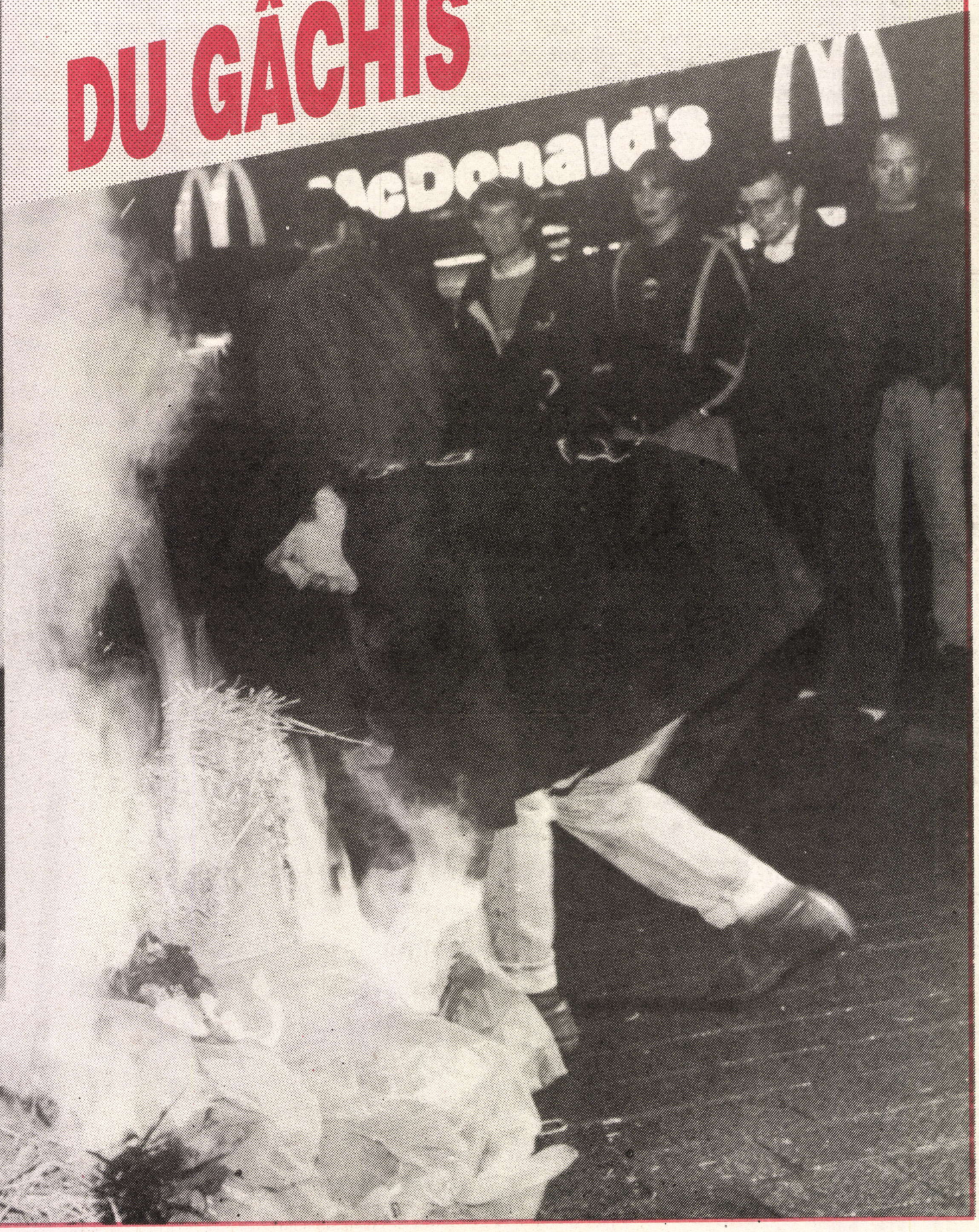

M 6189 - 1273 - 9,00 F

GATT :

les lois du marché capitaliste, C'EST L'ORGANISATION DU GÂCHIS

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

La colère paysanne qui s'est exprimée au moment du débat parlementaire concernant les négociations du GATT risque de connaître de nouveaux excès dans les jours à venir. Les agriculteurs protestent contre l'accord signé entre les représentants de la CEE et les représentants américains, estimant que cet accord défavorise les produits agricoles français, ce qui va se traduire par une diminution du revenu moyen du monde paysan – ce qui ne signifie pas que tous sont et seront logés à la même enseigne car, au sein de ce monde paysan, il y a des différences considérables de revenus. Oui, les paysans sont coincés eux aussi par les lois du marché, par les lois de la concurrence. Des lois qu'ils voudraient que l'Etat infléchisse en leur faveur. Une loi qui va en laisser un certain nombre sur le carreau, comme il y a peu de temps elle a eu pour conséquence de jeter à la rue des dizaines de milliers d'ouvriers sidérurgistes, des dizaines de milliers de mineurs, et comme elle contribue à mettre sur le pavé, en ce moment, chaque semaine en France, mais aussi en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, aux Etats-Unis, des dizaines de milliers de travailleurs de toutes corporations.

En fait le gouvernement français est embarrassé. Et si Bérégovoy monte sur ses ergots pour appeler à l'union nationale derrière lui, c'est bien sûr parce qu'il craint cette colère paysanne. En tentant de hurler plus fort que les éleveurs de cochons et plus vite que les planteurs de soja, les ministres veulent donner le change en montrant du doigt les Américains, principaux responsables, mais en désignant aussi les partenaires de la CEE, présentés comme des faux-frères.

Par la même occasion le gouvernement a essayé de faire d'une pierre deux coups, et a voulu reporter son embarras sur l'opposition. Car proposer un vote au Parlement pour appuyer le gouvernement face à Bruxelles, ça a été une petite manœuvre pour forcer la droite, et accessoirement le Parti communiste, à lui accorder leurs voix, ou d'apparaître aux yeux des paysans comme plus mous qu'eux. D'où cette discussion politicienne ridicule et sans enjeu réel autre qu'électoral, qui s'est déroulée.

En fait, les résultats des négociations entre Bruxelles et les Etats-Unis étaient courus d'avance, et prévisibles du moins dans leurs grandes lignes. Dans la mesure où ces négociations du GATT ne sont qu'une dispute de marchands de tapis entre les grandes puissances capitalistes, il était bien inscrit que certains devraient faire des concessions... et que ces certains seraient les moins forts, c'est-à-dire encore aujourd'hui les Européens.

Ce qui ne veut pas dire que ces résultats déplaisent à tous les capitalistes européens ou français. Loin de là. Beaucoup parmi les industriels sont surtout pressés de voir les nouveaux accords du GATT se conclure. Ils en espèrent, à tort ou à raison, une relance du commerce mondial. Et puis, un certain nombre d'assureurs, de compagnies maritimes, de commerçants ou de financiers de toutes sortes espèrent bien que les concessions faites par les Européens en matière d'agriculture leur vaudront quelques compensations dans d'autres secteurs. Bref, le panier de crabes au milieu desquels le gouvernement se débat, avec la mission impossible de servir au mieux leurs intérêts à tous !

Alors pour gagner quelque temps, le voilà qui pousse des cocoricos et appelle la nation toute entière à son secours. Le coup classique de l'appel au drapeau tricolore... même si c'est pour une affaire de fourrage ou de bouteilles d'huile.

Tout cela a un aspect ridicule. Mais il n'y a pas que ce côté farce.

Car sous couvert de relancer le commerce international, les accords du GATT vont d'abord réduire les productions excédentaires. Excédentaires pour le marché, pas pour les besoins de la population de la planète évidemment.

Le drame, ce n'est pas que la communauté européenne va supprimer quelques subventions théoriquement aux paysans, en fait qui servent surtout les intérêts des grands trusts de l'agro-alimentaire.

Le drame, c'est qu'on va laisser des terres en jachère, réduire la production de viande, de lait, d'huile, faire de quelques paysans de nouveaux chômeurs, alors que des centaines de millions d'êtres humains meurent de faim de par le monde.

Mais ce n'est pas contre ce scandale-là que le gouvernement appelle à l'union nationale. Car pour y mettre fin, il faudrait aussi mettre fin au système capitaliste.

MONNAIES
NOUVEL ACCÈS DE FIÈVRE SPÉCULATIVE

Deux mois après la vague de spéculation qui avait destabilisé le Système monétaire européen en septembre dernier, qui avait contraint les banques centrales à intervenir massivement sur le marché des changes pour soutenir leur monnaie et conduit, devant la violence de l'attaque, la lire italienne et la peseta espagnole à dévaluer, une nouvelle vague spéculative déferle sur les monnaies européennes.

Cette fois-ci la couronne suédoise a été dévaluée. Alors qu'en septembre dernier, la banque centrale suédoise avait relevé les taux d'intérêts jusqu'à 500 % pour décourager les spéculateurs, cette fois elle n'a pas été au-delà de 20 % et, après avoir tout de même dû puiser dans ses réserves en devises à hauteur de 140 millions de francs en une semaine, elle a fini pour dévaluer la couronne suédoise de 10 %. Les autorités monétaires ont beau déclarer : *"C'est une défaite pour le peuple suédois, et cela signifie de nouveaux problèmes économiques"*, il y en a pour qui c'est une victoire : d'abord tous ceux qui ont spéculé à la baisse, qui ont changé leurs couronnes contre d'autres devises qu'ils vont pouvoir revendre maintenant avec 10 % de bénéfices, et puis les industriels qui exportent à l'étranger (fabricants de papier, le constructeur automobile Volvo) qui réclamaient une dévaluation et ont contribué à l'imposer, y compris fort probablement... en spéculant eux-mêmes.

La peseta a suivi, elle qui avait déjà été dévaluée de 5 % en septembre l'est à nouveau de 6 % supplémentaires, et la monnaie portugaise est également dévaluée de 6 %. D'autres monnaies comme la livre irlandaise vont peut-être en faire autant et le franc est à nouveau menacé.

Bref il suffit qu'une possibilité de dévaluation apparaisse quelque part pour que la spéculation cherche à profiter de l'aubaine et par là même ébranle une monnaie, puis une autre, au point d'imposer souvent la dévaluation et de perturber tout le système monétaire international.

Et à chaque fois, comme en Suède ou en Espagne aujourd'hui, il y a des gens qui en sortent gagnants et se sont encore enrichis dans l'opération.

Quant à la population laborieuse, c'est toujours elle qui est perdante puisque c'est toujours elle qui paye : les taux d'intérêts élevés et les plans d'austérité renforcés pour rétablir prétendument la confiance dans la monnaie du pays ; ou les primes aux spéculateurs et le renchérissement des prix quand la monnaie est finalement dévaluée.

Jusqu'au jour où elle refusera de payer et se débarrassera et des spéculateurs et de leur système basé sur l'avidité au gain.

Dominique CHABLIS

Le Schtroumpf financier est sans doute drôle, contrairement aux vrais financiers qui tout en étant des Schtroumpfs sont beaucoup moins rigolos...

AFP

SALAIRES
LE PATRONAT N'AIME QUE LA CEINTURE

La Commission sociale – asociale serait plus juste ! – du syndicat des patrons, le CNPF, a rendu publiques ses "recommandations" en matière de salaires. Reconnaissant *"un ralentissement dans la progression des salaires"* – c'est le moins qu'elle puisse dire ! –, la Commission suggère aux patrons de continuer à serrer les cordons de la bourse, en persévérant *"dans la voie de la prudence et du réalisme, de sorte que la part de la valeur ajoutée consacrée aux salaires n'affecte pas la capacité d'investissement et de compétitivité des entreprises"*.

Voilà une belle fable. Comme si la pression maintenue sur les salaires par les patrons avait un quelconque rapport avec l'investissement. Les calculs de la Commission patronale, qui valent ce qu'ils valent, font état d'une baisse de la progression du "taux de salaire horaire ouvrier" tombée de 5,1 % en 1991 à 3,8 % en 1992, soit une baisse de 1,3 point. Mais les investissements, eux, n'ont pas augmenté pour autant : les investissements productifs, selon les calculs de l'INSEE, ont même baissé cette année de 11 %.

Investissements et salaires ne sont nullement des vases communicants. Les patrons n'ont pas cessé ces dix dernières années de rogner en même temps sur les investissements comme sur les salaires pour placer tout l'argent ainsi gratté dans la spéculation financière, et cela au détriment de la production, une façon aussi d'hypothéquer l'avenir.

Quant à la suggestion aux patrons de continuer leur pression à la baisse sur les salaires, ils n'ont vraiment pas besoin de cela ! En ce domaine, leur imagination est fertile. Selon un récent sondage de l'Institut de l'Entreprise — un organisme qui préfère, sans l'ombre d'un doute, les patrons aux travailleurs ! – 59 % des patrons sont partisans d'une fluctuation des salaires au gré des résultats de l'entreprise, comme cela se pratique couramment au Japon et comme on commence à le faire en France. Une idée que les patrons ont soigneusement gardée pour eux lors de la précédente reprise économique mais qui leur vient dans cette période où ils s'ingénient à noircir leurs résultats, pour justifier les vagues actuelles de licenciements. Car là encore, si ce projet patronal se répand, seront pris en considération les seuls résultats affichés, aux antipodes des résultats réels souvent supérieurs en réalité.

Que leurs résultats soient bons ou pas, les patrons sont fermement décidés à maintenir le frein sur les salaires. A nous de mettre le pied sur l'accélérateur !

J.F.

LES LICENCIEURS NE SONT PAS LES PAYEURS

On nous annonce un nouveau trou de la Sécurité sociale qui atteindrait 35 à 40 milliards de francs à la fin de l'année.

La CFDT préconise une augmentation de la CSG de 1 %, ce qui rapporterait près de 40 milliards. Le gouvernement, lui, se contenterait d'une majoration des cotisations vieillesse de 1 %, ce qui ne rapporterait que 15 milliards.

La CFDT comme le gouvernement invoquent la prétendue solidarité nationale. Comme si ce n'était pas les patrons, en créant des dizaines de milliers de nouveaux chômeurs, qui étaient responsables directement du manque de rentrées dans les caisses de la Sécu. La solidarité nationale, c'est celle des patrons et du gouvernement pour faire payer une fois de plus les salariés.

LES BROCHURES DU CERCLE LEON TROTSKY

Dernières brochures parues :

– BILLANCOURT : REFLET DES LUTTES SOCIALES ET DE LA POLITIQUE PATRONALE ET GOUVERNEMENTALE DES CINQUANTE DERNIERES ANNEES.

(N° 51 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 22 mai 1992).

– LES PUISSANCES IMPERIALISTES ET LA SITUATION DANS L'EX-YOUGOSLAVIE.

(N° 52 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 octobre 1992).

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

DROIT À L'AVORTEMENT

QUAND LES MÉDECINS MANQUENT DE MOYENS

Voilà maintenant plus de trois semaines que les médecins du Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG) de l'hôpital Louis-Mourier de Colombes, un hôpital qui dépend de l'Assistance publique, sont en grève. Depuis le 4 novembre, ils ne traitent que les urgences. Ils le font gratuitement en refusant les autres consultations et examens.

Leur mécontentement a éclaté lorsque la direction de l'hôpital leur a annoncé son intention de supprimer trois des vingt-quatre vacations dont ils disposent. Mais le retrait de cette mesure qui revient à supprimer un emploi de médecin n'est pas leur seule revendication. Ils réclament aussi que dans l'évaluation de leur volume de travail - évaluation qui sert à déterminer le nombre de vacations que l'administration leur attribue - soient comptabilisés les consultations pour la contraception et les examens de dépistage des maladies sexuellement transmissibles et des cancers gynécologiques qu'ils assurent. Ils demandent que davantage de locaux et de chambres soient mis à leur disposition ; comme ils demandent aussi d'ailleurs des conditions matérielles qui garantissent une hygiène rigoureuse. Plus globalement, ils voudraient que le Centre d'IVG auquel ils sont rattachés ne soit plus simplement considéré comme dépendant du service de maternité de l'hôpital mais comme un service autonome qui se verrait ainsi affecter en propre des locaux et des postes de médecins fixes.

La situation de ce Centre d'IVG est loin d'être une exception. C'est ainsi que les médecins de l'hôpital Louis-Mourier signalent qu'aujourd'hui, une partie importante des IVG (2/3 pour la région parisienne) se font dans le secteur hospitalier privé, tandis que des femmes peuvent encore se voir réduites à aller se faire avorter dans un autre pays. Pressions de milieux réactionnaires hostiles à la liberté d'avorter et restrictions budgétaires générales se sont conjuguées ces dernières années pour faire des centres d'IVG les parents de plus en plus pauvres des hôpitaux publics, ce qui contribue à rendre le recours à l'avortement plus difficile aux femmes des milieux les plus modestes.

Les médecins du CIVG de Louis-Mourier estiment que les propositions de la direction de l'hôpital ("prêt" de vacations pour un an seulement, prêt de deux chambres supplémentaires) ne règlent rien. Ils attendent à ce jour les propositions du médiateur qui a été nommé par les services publics et entendent continuer leur mouvement s'ils n'obtiennent rien de satisfaisant.

Alors, bien sûr la situation est aujourd'hui, en France, infiniment plus facile pour la majorité des femmes qui veulent avorter que dans bien d'autres pays - et en particulier que dans la pudibonde République d'Irlande où l'on interdit un livre de photos de Madonna et où la "légalisation" de l'avortement n'existe même pas encore puisqu'elle fait aujourd'hui (et avec quelles restrictions) l'objet d'un référendum. Mais le fait qu'aujourd'hui des médecins aient besoin de se mettre en grève pour obtenir un minimum de moyens pour faire tourner normalement leur Centre d'IVG montre en tout cas que le droit à l'avortement libre et gratuit n'est pas encore vraiment un acquis, même ici. Car depuis 17 ans que le droit à l'avortement est reconnu en France, les pouvoirs publics sont loin d'avoir fait le nécessaire pour qu'il soit possible à toutes les femmes d'interrompre facilement une grossesse quand elles le décident.

Henriette MAUTHEY

Collège Pompidou (Villeneuve-la-Garenne-92)

Lounès/Gamma

Une écolière voilée à Creil en 1989.

L'AFFAIRE DU FOULARD ISLAMIQUE RELANCÉE PAR LA LÂCHETÉ DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL D'ÉTAT

L'arrêt du Conseil d'Etat publié dans *Le Monde* du 4 novembre a été ressenti de plein fouet par les enseignants du collège qui avaient eu à faire face, en début d'année, au problème soulevé par trois élèves de 5e, et qui avaient finalement obtenu qu'elles enlèvent leur foulard en classe. Un article du réglement intérieur venait d'ailleurs, à la demande des professeurs, préciser ce point.

Avec cet arrêt pris par le Conseil d'Etat, beaucoup d'enseignants ont compris que ces juristes, ainsi que le gouvernement derrière eux, refusaient de prendre leurs responsabilités et laissaient les enseignants se dépêtrer seuls avec ce problème.

L'arrêt ne pouvait que relancer l'affaire.

Cela n'a pas manqué : dès le surlendemain de la publication de l'arrêt, une des trois élèves (de père intégriste et de mère française convertie) est revenue en cours avec son foulard, ce symbole de l'inégalité des femmes.

Ce n'est pas tant l'arrêt lui-même que la façon dont il était évident qu'ils étaient lâchés par l'administration à tous les niveaux, qui a constitué une douche froide pour les enseignants. Le proviseur qui, tenait-il à nous dire, *"ne faisait rien sans consulter le rectorat"*, n'avait en effet pour seule politique, confronté à l'escalade menée par la famille de l'enfant, que de *"temporiser, et ne surtout pas faire de vagues"*.

Il est vrai qu'on avait affaire à une gamine déterminée (et poussée) à aller jusqu'à l'incident : refusant de retirer le voile, refusant de quitter la classe, même au bout d'une confrontation avec deux surveillantes et un professeur.

L'affaire ne s'est pas arrêtée là : la jeune fille s'est mise à accuser injustement son professeur de français de lui avoir fait des attouchements durant les bousculades dans l'escalier qui accompagnent la montée en cours, et les parents, accourus aussitôt, sont allés porter l'affaire devant la brigade des mineurs.

Du coup, l'unanimité des enseignants s'est formée à nouveau dans une réaction de solidarité envers un type d'accusation que chacun pouvait craindre un jour pour lui-même.

La plainte en justice déposée par les parents intégristes, que les professeurs ont vue comme une manœuvre effectuée dans le but d'accréditer l'idée que "dans le cadre de l'école laïque, les filles ne sont pas en sécurité", et de justifier le foulard, a été classée sans suite le jour même par le procureur, faute d'éléments suffisants. Mais les enseignants ont voulu marquer le coup et ont estimé que la réputation de leur collègue injustement sali devait être publiquement rétablie par l'exclusion de l'élève, c'est-à-dire son placement dans un autre établissement.

Toute la semaine suivante s'est donc passée à faire pression sur l'administration pour qu'elle accepte de réunir un conseil de discipline, dont le proviseur ne voulait pour rien au monde, la famille ayant menacé de faire manifester, selon elle, 200 personnes devant le collège si leur fille était sanctionnée.

Ce recul de la part de l'administration a tout de même été obtenu, le proviseur admettant qu'il avait *"mal mesuré la réaction des enseignants"*, et l'inspecteur d'Académie se déplaçant pour nous assurer (déclaration écrite à l'appui) de sa compréhension pour notre attitude face à la calomnie qui frappe notre collègue. Et les menaces des intégristes ont jusqu'ici plutôt eu le don de hérisser bon nombre d'enseignants et de les conforter dans leur fermeté.

Quant à l'attitude à adopter face au foulard islamique, beaucoup d'enseignants se sentent dans l'impasse, car si l'idée d'avoir à accepter en classe ce symbole de l'inégalité des femmes continue à révolter de nombreux professeurs, on discute beaucoup des moyens de continuer à le refuser, à présent que l'administration et le droit sont loin de parler en faveur de la fermeté dans ce domaine.

Correspondant LO

Non-lieu dans l'affaire de l'assassinat de Mecili

"ÉTAT DE DROIT" À LA FRANÇAISE

□ L'affaire Mecili ressemble par bien des traits à l'affaire Ben Barka. Dans un cas comme dans l'autre, un opposant aux autorités (marocaines pour Ben Barka, algériennes pour Mecili) a été assassiné sur le sol français par des tueurs, venus du Maroc pour l'un, et d'Algérie pour l'autre. Et dans les deux cas, les tueurs ont pu repartir sans être inquiétés. Mais il y a tout de même une différence de taille. Si l'assassin – ou les assassins – de Ben Barka ont pu agir, ce fut grâce à la complicité de quelques éléments des services secrets français, mais c'était contre la volonté de l'Etat, lequel a d'ailleurs fait un procès contre les assassins (qui étaient loin bien sûr) et aussi contre leurs complices français.

Tandis que, dans l'affaire Mecili, c'est l'Etat français qui est complice, sinon du meurtre, en tout cas du tueur présumé, puisqu'il s'est chargé de le réexpédier en Algérie...

Rappelons les faits : Ali Mecili, avocat de nationalité française, mais d'origine algérienne, connu comme opposant au régime et porte-parole d'Aït Ahmed en France, a été abattu au revolver à Paris, le 7 avril 1987, il y a cinq ans et demi. Maladroitement son assassin probable, Abdelmalek Amellou s'est fait pincer par la police française, qui le tient alors pour le suspect numéro un. Aussitôt une comédie juridico-policière s'engage, au terme de laquelle Amellou est expulsé, le 10 juin, un mois après le crime, vers l'Algérie, en vertu de la procédure dite "d'urgence absolue" (il y avait urgence ?). La justice française a ensuite continué à faire semblant de s'occuper de l'affaire (bien obligée, il y a tout de même eu un meurtre !) et a demandé à l'Algérie de bien vouloir interroger le tueur probable Amellou. La comédie continuait. Et les autorités algériennes ont alors évidemment répondu que leurs recherches s'étaient avérées *"vaines et infructueuses"* ...

La veuve de Mecili a alors porté plainte contre les autorités françaises, et en particulier contre le préfet de police de Paris de l'époque, Jean Paolini, organisateur de l'expulsion d'Amellou vers l'Algérie, accusé, selon les termes de la loi, de "forfaiture". C'est cette plainte que la justice française vient de refuser d'honorer, en rendant un "non-lieu".

C'est l'appareil d'Etat qui a expulsé l'assassin probable de Mecili vers l'Algérie. On était alors en pleine cohabitation, le président (qui n'a pipé mot sur cette affaire) était Mitterrand, et le ministre de l'Intérieur était alors Pasqua, flanqué de son adjoint Pandraud. Des gens qui redeviendront peut-être à nouveau ministres d'ailleurs...

Toute cette opération a consisté à protéger un assassin pour ne pas faire de peine au gouvernement algérien "ami". La justice a enterré l'affaire qui maintenant n'existe juridiquement plus, escamotée ! Comme le dit la veuve de Mecili dans *Le Monde* du 25 novembre : *"C'est le parquet de Paris qui, toutes "affaires" cessantes, met la touche finale au déni de justice"* .

Cette opération n'a pas eu lieu dans une dictature sud-américaine, mais dans la "démocratie" française, dont les dirigeants se réclament de "l'Etat de droit".

Cela montre ce que vaut "l'Etat de droit" quand la raison d'Etat prime.

André VICTOR

Dans notre courrier

À LA SUITE DE LA CATASTROPHE DE VAL-THORENS

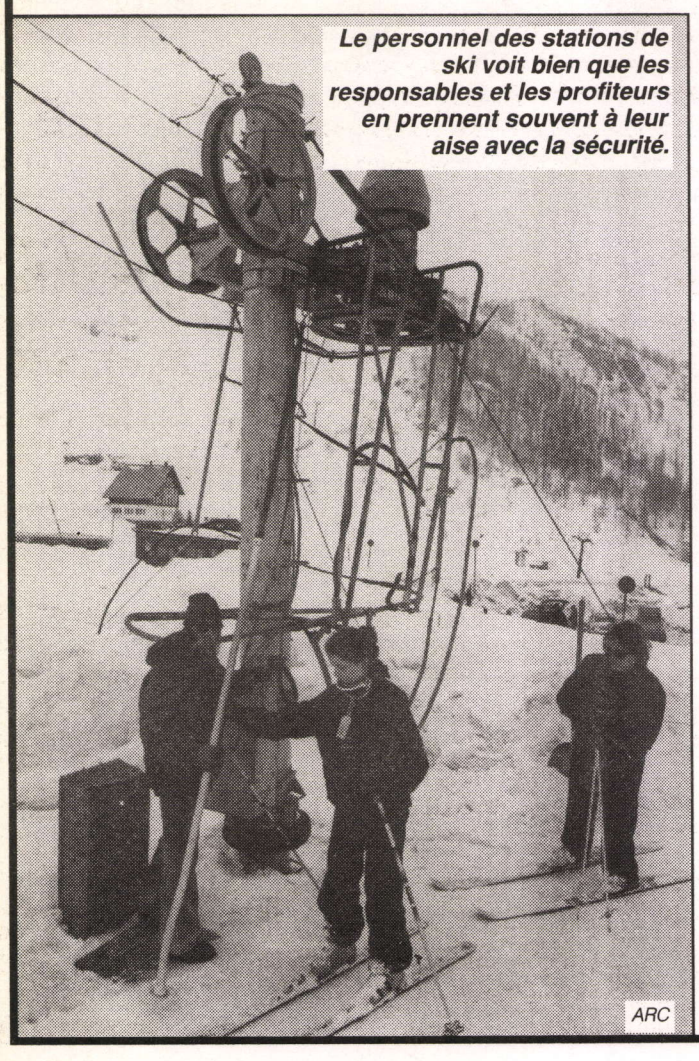

Le personnel des stations de ski voit bien que les responsables et les profiteurs en prennent souvent à leur aise avec la sécurité.

ARC

Chers camarades,

J'ai travaillé, plusieurs années, à la sécurité des pistes de l'une des stations qui aujourd'hui va tourner une page noire. Une page que l'on ne trouvera pas dans ces "press-books" qui servent de faire-valoir au produit station de sport d'hiver.

Sept personnes ensevelies sous une coulée de neige importante, sur une piste balisée et ouverte aux skieurs dans des conditions climatiques extrêmes, posent quelques questions en ce qui concerne les responsabilités.

Lorsque la responsabilité individuelle est engagée (ski hors piste, ski sur une piste fermée, etc.), les médias sont débridés et montrent du doigt l'irresponsabilité. Mais lorsqu'il s'agît d'intérêts, ils enveloppent la responsabilité dans l'image mythique de la montagne : l'avalanche et sa trajectoire imprévisible, l'impuissance des hommes, la fatalité et la nature qui reprend ses droits.

En fait, la montagne a la particularité d'avoir des déclinaisons et des températures basses générant des chutes de neige. Neige devenue matériau que des intérêts exploitent et où des hommes travaillent. Les pisteurs secouristes, les conducteurs d'engins de damage, les perchmans sont directement concernés. Les pisteurs artificiers, chargés du déclenchement artificiel des avalanches, interviennent souvent dans des conditions extrêmes pour sécuriser les pistes et, bien souvent, il faut des morts pour que des mesures soient prises. Aux Menuires il y a quelques années, trois pisteurs sont morts écrasés dans un engin de damage, en voulant récupérer une grenade.

Après un mois de chutes successives et d'importantes chutes les jours précédants le drame, avec un isotherme zéro élevé, les conditions étaient réunies pour le déclenchement de coulées et d'avalanches.

La station météorologique de Bourg-Saint-Maurice tenait à disposition un bulletin *Spécial avalanche*. D'ailleurs depuis une semaine, les perchmans prenaient au début de leur journée de travail leur "bip-bip" (appareil pour détecter les victimes d'avalanches). Travailler dans ces conditions n'est pas très rassurant.

La journée même de l'avalanche, il neigeait sans discontinuer, dans un épais brouillard avec une neige "inskiable". Dans ces conditions, seule la fermeture totale des remontées mécaniques et des pistes n'aurait pas exposé skieurs, pisteurs et employés de remontées. Parfois dans certaines conditions : vents, dangers de coulées, brouillard, certaines remontées et pistes sont fermées. Mais fermer l'ensemble des pistes remet en cause les tiroirs-caisses des stations, surtout lorsque celles-ci ont effectué des investissements prestigieux (téléphériques, funiculaires, etc.) : ne plus percevoir les forfaits-journée, rembourser des abonnements, poser la récupération voire la garantie des journées de travail des employés, et surtout passer par-dessus tous ceux qui exercent des pressions (immobilier, commerce, etc.) et qui ont intérêt à ce que "ça tourne" pour donner une bonne image de la station. Les publicités et les promotions allaient bon train avec ces chutes de neiges abondantes après des années de relatives "vaches maigres". Les risques étaient appréciés, pas par ceux qui faisaient confiance et qui malheureusement y ont laissé leur vie.

J.-N. D.

Grande-Bretagne

DE JOHN MAJOR AUX "MAJORS", OU LES AVATARS DU PETIT COMMERCE BRITANNIQUE

Le scandale dit du "Saddamgate", qui avait quelque peu éclaboussé l'administration Bush pendant la campagne présidentielle américaine, a traversé l'Atlantique, sous le nom d'"Iraqgate". Et c'est au tour du gouvernement Major d'être mis en accusation pour ses relations douteuses avec le régime de Saddam Hussein par... ses adversaires au sein de son propre parti.

Depuis la chute de la livre, le gouvernement Major ne cesse de louvoyer entre les peaux de bananes que lui jettent ses rivaux au sein du Parti Conservateur. Par ordre chronologique, il y a eu le Système Monétaire Européen, les fermetures de mines, la poursuite des discussions sur Maastricht et les résultats scolaires des écoles publiques. Et maintenant, les exportations militaires à l'Irak.

A l'origine de ce dernier scandale, une enquête de routine des services des douanes sur une PME de construction mécanique, Matrix-Churchill, à cause de ses liens avec un financier irakien. De fil en aiguille, l'enquête a révélé que ladite société avait exporté des machines-outils destinées à la fabrication d'obus – en contravention avec l'embargo sur les exportations à usage militaire à destination de l'Irak – et ce jusqu'à la veille du déclenchement des bombardements.

Rien d'extraordinaire jusque-là. Tout aurait pu se terminer, comme dans d'autres cas similaires, par quelques directeurs condamnés à des peines avec sursis pour le principe. Mais c'était sans compter l'entêtement – peut-être pas vraiment innocent – d'un haut fonctionnaire des douanes à faire témoigner des membres du gouvernement de l'époque à propos des autorisations d'exportations délivrées par leurs services.

C'est alors qu'on a vu Alan Clark, ancien secrétaire d'Etat de Thatcher et de Major, venir expliquer à la barre que son travail au ministère de l'Industrie était de favoriser les exportations, pas d'y faire obstacle, et que de toute façon tous les ministres concernés par l'octroi de ces autorisations avaient été dûment consultés.

Cette déclaration pleine de candeur a mis le feu aux poudres. Les responsables de Matrix-Churchill ont été relaxés et les ex-ministres se sont mis à défiler à la barre pour expliquer que oui, bien sûr, jusqu'au déclenchement de la guerre aérienne, ils ont donné des autorisations d'exportations à destination de l'Irak parce qu'il fallait bien penser aux... dix milliards de francs de crédits à l'exportation à destination de l'Irak consentis par l'Etat. L'un d'entre eux est même allé jusqu'à expliquer avec le plus grand sérieux qu'en agissant de la sorte, il n'avait eu d'autre motif que la défense de l'emploi en Grande-Bretagne. Tandis qu'un autre, sûrement plus proche de la vérité, a rappelé qu'il fallait bien une contrepartie aux énormes rabais consentis par l'Irak sur les livraisons de pétrole aux compagnies pétrolières britanniques...

Rien de tout cela n'est sans doute bien étonnant. Que les puissances occidentales, à commencer par la Grande-Bretagne, aient équipé les armées de Saddam Hussein de pied en cap, pour le plus grand profit, entre autres, des trusts pétroliers, tout le monde le savait bien sûr. Qu'elles aient poussé le cynisme et l'âpreté au gain jusqu'à poursuivre leurs petits trafics alors même qu'elles s'efforçaient de faire gober l'effort de guerre à l'opinion publique occidentale au nom d'on ne sait quel "droit international" et autre "défense de la démocratie", c'est un peu fort de... thé, même pour les nostalgiques les plus enragés des splendeurs passés de l'Empire britannique.

John Major est bien embêté. En tant qu'ex-ministre des Finances puis Premier ministre dans les mois qui ont précédé l'attaque contre l'Irak, à force de répéter que personne ne lui a jamais rien dit, il finit par passer pour un parfait benêt ou un jésuite consommé, au choix.

François ROULEAU

"HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE" : PASSEZ LA MONNAIE...

Enfin, le gouvernement britannique se décide à faire quelque chose pour venir en aide aux sans-logis, du moins pour une famille. Cinq cents millions de francs vont être débloqués sur les finances de l'Etat, pour une opération-test dans la bonne ville de Windsor.

Il faut dire que les sans-logis de Windsor sont un peu particuliers, puisqu'ils possèdent pas moins de six châteaux d'époque, la quasi-totalité de la ville de Londres, une bonne partie de la Cornouaille, sans compter d'immenses terres en Ecosse et un portefeuille d'actions dont personne ne connaît la valeur exacte, si ce n'est qu'elle se chiffre en dizaines de milliards de francs. Cette famille c'est bien sûr la famille royale, qui squattait les mille pièces de sa résidence secondaire du château de Windsor lorsqu'un incendie y a éclaté le 20 novembre, malheur qui n'a pas manqué de susciter la commisération unanime des médias et de l'essentiel de la classe politique britannique.

Pendant que le gouvernement Major distribue ainsi ses largesses à ces parasites richissimes qui non seulement ne paient aucun impôt mais émargent chaque année à raison de plusieurs centaines de millions de francs au budget de l'Etat, les sans-logis, les vrais, continueront à vivre dans leurs bidonvilles de carton et de sacs plastiques, dans le "cardboard city" du jardin de Lincoln Inn et autour des grandes gares de Londres...

Gamma

Le plafond est détruit, mais la caisse sera reconstituée...

ABANDONNÉS À LA MORT

AFP

La télévision continue de faire voir les images terribles des Somaliens qui meurent de famine. Pour leur venir en aide on leur envoie Sophia Loren, quelques médecins, et un bateau de riz expédié par les enfants et dont on ne sait même pas comment il sera déchargé, à cause des bandes armées qui maraudent.

Quand il s'est agi du Koweït, les grandes puissances ont su envoyer des forces immenses. Mais il n'y a en Somalie ni riches, ni pétrole à défendre, que des misérables qui meurent...

MAUVAISES ACTIONS

La City Bank américaine avait voulu détruire des actions et autres titres financiers usagés pour les remplacer par des neufs. Il y en avait pour trois milliards de dollars !

Mais l'entreprise à qui était confié ce travail n'a rien détruit. Elle était liée à la Mafia, et avait peut-être des complicités à la City Bank elle-même. Et les anciennes actions réapparaissent à nouveau sur le marché.

Mais après tout, qu'est-ce que c'est que trois milliards de dollars aujourd'hui ?

Allemagne

MEURTRES RACISTES : L'EXTRÊME-DROITE À L'ŒUVRE

Les attentats racistes perpétrés par des groupuscules d'extrême-droite continuent en Allemagne. Dans la nuit du dimanche 22 novembre, deux maisons habitées par des familles turques ont été incendiées dans la ville de Mölln, près de Lübeck. Deux femmes turques et une fillette ont été brûlées dans l'incendie d'une des maisons, et plusieurs personnes ont été blessées en essayant de se sauver des immeubles en flamme. Les incendies à peine allumés étaient revendiqués par des appels téléphoniques anonymes terminés de "Heil Hitler".

D'autres crimes racistes ont marqué les jours précédents. Un jeune homme de 27 ans a été tué d'un coup de couteau et ses deux amis blessés par des skinheads dans les escaliers du métro, à Berlin. D'après une organisation de défense des réfugiés, SOS-Rassismus, les trois jeunes gens auraient été agressés parce qu'ils tentaient d'arracher des emblèmes nazis. Une semaine plus tôt, dans un restaurant de Wuppertal, dans la Rhur, un homme de 53 ans avait été tabassé à mort par deux jeunes nazis qui avaient ensuite transporté son corps, avec la voiture du patron du restaurant de l'autre côté de la frontière en Hollande. Ayant, lors d'une altercation, traité les deux jeunes de "cochons de Nazis", la victime avait été aussitôt désignée comme "Juif" par le patron de l'établissement.

Le président de la République, le chancelier Kohl, et le ministre chargé de l'Immigration y sont allés de leurs déclarations, au lendemain des incendies de Mölln, sur la fermeté nécessaire contre les racistes et ont promis-juré de prendre de nouvelles mesures pour protéger les immigrés... comme ils le font depuis des mois. Du côté de l'"opposition" social-démocrate qui cherche toutes les occasions de se montrer solidaire du gouvernement, il y a eu appel à la formation d'un large front contre l'intolérance et la haine des étrangers. Paroles de politiciens ! Car en réalité, ils plient tous, les sociaux-démocrates autant que ceux de la coalition gouvernementale CDU-CSU, devant la pression de l'extrême-droite, et ils alimentent eux-mêmes le racisme en discutant aujourd'hui d'une révision de la loi sur le droit d'asile, c'est-à-dire d'une limitation des possibilités de s'installer en Allemagne.

L'extrême-droite allemande n'est pourtant formée pour l'instant que de petits groupes. Mais cela suffit, par la provocation, par les attentats contre les logements d'immigrés, pour faire pression sur les partis politiques traditionnels. Car ceux-ci ont trop peur de perdre une partie de leur électorat s'ils ne vont pas dans le sens des préjugés dont se sert l'extrême-droite.

Quinze jours à peine avant les attentats de Mölln, trois cent mille personnes selon la presse avaient manifesté à Berlin contre le racisme et la xénophobie. Et quelques manifestations ont été organisées après les incendies de Mölln, notamment une à Hambourg qui rassemblait 3 000 personnes.

Mais ce ne sont pas ces rassemblements organisés par les églises et les syndicats contre le racisme, qui suffiront à arrêter les tueurs d'extrême-droite, ni à faire reculer les préjugés sur lesquels ils tablent. Pas plus d'ailleurs que des représailles ponctuelles de petits groupes d'extrême-gauche, "autonomes" ou autres, contre skins ou néo-nazis ne suffiront à faire disparaître les voyous racistes.

Car ce que ne font aucun de ces rassemblements, ce que ne veulent surtout pas faire ceux qui en prennent la tête, c'est de désigner les véritables responsables de la situation dont l'extrême-droite se nourrit, de dénoncer tous ceux qui aujourd'hui en Allemagne profitent du chômage.

Les syndicats ouvriers ne le font pas plus que les représentants des églises ou des organisations de charité. Et ils ne le font pas plus que les politiciens du Parti Social-Démocrate (dont font partie les leaders syndicaux) qui laissent entendre de plus en plus ces derniers jours qu'un accord avec le gouvernement serait réalisable sur le droit d'asile et sur la politique de "reconstruction" de l'Allemagne de l'Est, c'est-à-dire sur les sacrifices que l'on demande aux travailleurs allemands des deux côtés, au nom des frais de la réunification. Passé le coup d'éclat des grèves, bien contrôlées et limitées par l'appareil syndical de ce printemps, les syndicats ne prêchent en réalité que la prudence et la modération. C'est le contraire qu'il faudrait faire. Car pour enrayer le développement des préjugés anti-immigrés, pour couper court à la propagande xénophobe qui s'alimente de la crainte du chômage, il faudrait au contraire que la classe ouvrière se montre offensive. Et elle le pourrait d'autant plus que s'il est en Europe une bourgeoisie qui, en ce moment même, tire profit des nouveaux marchés qu'elle vient de s'ouvrir et accroît de façon éhontée sa fortune, c'est bien la bourgeoisie allemande.

Olivier BELIN

TBILISSI - MOSCOU - KIEV, ETC. VALENT BIEN UNE MESSE

Il *"s'agit du long processus d'évolution de ma vision du monde"* a affirmé Edouard Chevardnadze actuel numéro Un géorgien et ancien ministre soviétique des Affaires étrangères et membre du Bureau politique du temps de Gorbatchev – pour expliquer qu'il vient de se faire baptiser.

Etre touché par la "grâce" à soixante ans, après tout c'est ce que les culs-bénis doivent appeler un miracle. Mais il faut constater que des "miracles" de ce type se produisent décidément en série dans les cercles de la bureaucratie ex-soviétique.

Kravtchouk, ex-Premier secrétaire du PC ukrainien devenu président de la même République, joue au grand ordonnateur des célébrations orthodoxes dans son fief. Idem pour Chichkevitch, son homologue biélorusse.

Quant à Eltsine, devenu président de Russie après avoir gravi tous les échelons de la bureaucratie stalinienne, khrouchtchévienne, puis brejnévienne, il ne manque pas une cérémonie religieuse de quelque importance. C'est lui qui a demandé que la télévision russe abreuve les téléspectateurs de bondieuseries -et elle le fait jusqu'à la nausée, avec le même zèle qu'elle mettait auparavant à transmettre les moindres hoquets des discours-fleuves des gérontes brejnéviens. Et s'il n'y a plus un sou dans les caisses des éditions d'Etat russes pour publier des romans, des ouvrages scientifiques ou d'art, en revanche, 60 % de ce qui reste sert à la sortie de livres religieux.

Que la propagation de préjugés médiévaux (pas seulement religieux car vive est la concurrence des diseuses de bonne aventure, mages, hypnotiseurs publics,) paraisse fulgurante peut s'expliquer par le désarroi de larges fractions de la population, par le fait que tout semble basculer et devenir incompréhensible dans une société ravagée par les appétits débridés des bureaucrates-nouveaux riches. A leur niveau, nombre de ceux-ci, en mal de respectabilité, sont tout prêts à envelopper leurs agissements des fumées d'encens dont l'église orthodoxe rafole. Et puis les uns et les autres, ces dirigeants de Républiques nouvellement indépendantes, qui ne juraient hier que par l'athéisme officiel –puisque cela allait de pair avec le fait de préserver leurs intérêts de carriéristes– ont rapidement compris, avec la disparition de l'URSS, qu'ils trouveraient leur compte à souler leurs populations des promesses d'un au-delà d'autant plus consolateur que le présent, bien réel, lui, leur laisse peu d'espoirs.

Alors, évidemment, ici ou là, tel ou tel haut dignitaire doit parfois payer de sa personne et aller se faire asperger par un pope, tel Chevardnadze, cet ex-patron du parti géorgien, le jour de saint Georges, patron chrétien de la Géorgie.

Et comme le "hasard" fait bien les choses, cela peut contribuer à renforcer une légitimité que lui contestent de plus en plus des alliés et néanmoins rivaux, qui montent en épingle son incapacité à réduire les sécessions abkhaze et ossète. Face à ceux qui osent rappeler son passé de chef du KGB, hop, un peu d'eau lustrale, et voilà ledit Chevardnadze devenu un petit saint qui espère, avec l'aide d'une hiérarchie orthodoxe géorgienne particulièrement crasse mais combative, que cela suffira à mettre au pas tous ceux qui grouillent dans les allées du pouvoir à Tbilissi, Soukhoumi et Batoumi.

P.L.

Gamma/Blanche

***Eltsine et Chevardnadze. Le mot d'ordre du moment :* "Touche pas à mon pope !"**

Prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

ITALIE : UNE CRISE PARTICULIÈRE

Vendredi 11 décembre 1992
à 20 h 30
Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor
75005 Paris
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

Derrière les négociations commerciales USA-CEE

LE POIDS DU GATT... PITA

"*Abandon national*", "*agriculture bradée*", les grands cris poussés par les uns et les autres n'ont cependant qu'un lointain rapport avec ce qui se trouve réellement en jeu dans les négociations commerciales du GATT.

Certains journalistes ont parlé de la "*politique de la cannonière*" américaine. Les Etats-Unis n'en sont pourtant pas à déclencher une intervention militaire pour faire plier leurs partenaires européens. C'est d'autant moins nécessaire que ceux-ci marchent en ordre dispersé. L'"esprit de Maastricht" ne pèse pas très lourd dans les pays où l'agriculture n'a pas le poids économique et politique qu'elle a conservé en France, même si, ici aussi, son poids démographique est devenu relatif car l'industrialisation croissante du secteur a éliminé des centaines de milliers d'exploitants, tandis que la banque et l'industrie agro-alimentaire dictent leur loi au monde paysan.

PAS QUESTION D'ABANDONNER... LES INDUSTRIELS

En fait, le gouvernement français n'a pas plus envie que les autres Etats membres de la Communauté européenne de ne pas aboutir sur ces accords, même si la guéguerre politicienne l'oblige à prendre des attitudes "va-t-en guerre" pour masquer ses véritables intentions.

Car, en fait d'abandon de l'agriculture, si Bérégovoy devait finir par céder, ce sera plutôt parce qu'il n'abandonne pas les industriels français qui font discrètement pression sur le gouvernement.

Les négociations du GATT sont du maquignonnage et céder un peu sur l'agriculture permettra peut-être d'obtenir un accord plus favorable sur le textile ou les brevets industriels. Et puis la perspective de donner le feu vert à une production illimitée de biocarburant pour compenser les nouvelles jachères proposées par les Etats-Unis est une proposition qui aiguise déjà des appétits.

Il y a un autre aspect qui n'est pas pour déplaire aux industriels, même si personne n'entend le crier trop fort. Les propositions du GATT vont plutôt dans le même sens que la politique agricole commune, la fameuse PAC : réduire la surproduction et les stocks de produits alimentaires de façon à alléger la part des finances publiques affectée à l'agriculture et à mettre un coup d'arrêt à la politique de subventions. Qu'importe alors si, une fois de plus, des milliers de petits exploitants agricoles doivent finir par mettre la clé sous la porte.

DES DISCUSSIONS MULTILATÉRALES POUR MODELER LE MARCHÉ... AU SERVICE DES MULTINATIONALES

Car la PAC, à l'échelle européenne, comme le GATT pour le commerce mondial ont comme finalité, contrairement aux déclarations de principe qui ont pu accompagner la naissance de ces systèmes d'encadrement, non pas de protéger tous les agriculteurs ou de favoriser tous les échanges mais d'aider les grosses exploitations ou les multinationales à devenir plus prospères encore.

Car ces négociations multilatérales ont pour but de trouver des formules d'accord épousant au mieux les contours des intérêts des multinationales sur le marché mondial. C'est loin d'être facile, car c'est souvent contradictoire.

Ainsi par exemple, depuis 1988, il existe aux Etats-Unis un amendement à une loi commerciale qui autorise le gouvernement à mettre en demeure ses partenaires étrangers d'ouvrir leur propre marché aux exportations américaines sous peine de se voir fermer l'accès au marché des USA. Voilà qui peut sembler une clause égalitaire et réciproque. Pourtant, en pratique, cette même loi aboutit à des effets contraires, car jouent, dès qu'elle est mise en œuvre, les rapports de forces qui favorisent les multinationales les plus fortes, en l'occurrence américaines.

Et dans des accords de ce genre, le prétendu intérêt national compte d'autant plus pour du beurre, que les intérêts en jeu dans le commerce international sont principalement ceux des multinationales dont la seule patrie est le profit, et qui essayent de gagner de l'argent de tous les côtés des frontières. Ce qui ne veut pas dire que les multinationales font la fine bouche devant ce que les négociateurs de leur appareil d'Etat peuvent leur ramener dans le cadre du

LES PAYSANS CONTRE LA PAC ET LE GATT : UN COMBAT PIPÉ

Dans le compromis proposé par les Etats-Unis, les exportations agricoles subventionnées seraient réduites de 21 % contre 24 % dans leur précédente proposition. Ils souhaitent qu'on limite en Europe la surface consacrée aux cultures oléagineuses à 5,128 millions d'hectares, ce qui n'est pas très loin des 5,621 millions d'aujourd'hui. Pour compenser, les terres ainsi gelées pourraient être consacrées à la production de biocarburant sans limitation.

AFP

Juin 1992 : les agriculteurs mécontents de la PAC ont répandu des pommes de terre dans le centre de Brest. Mais la PAC et le GATT aboutissent à un gâchis bien plus formidable !

Certains des Etats européens disent que cela ne va pas plus loin que les récentes mesures prises dans le cadre du marché commun. Ce n'est pas le point de vue des syndicats de paysans, qui ont appelé les paysans à manifester leur colère, au moins de façon symbolique, contre les Etats-Unis et ont accusé le gouvernement de les abandonner, un contrepoint pas tout à fait innocent aux propos tenus au même moment par les porte-parole de la droite.

Evidemment, les conséquences de la nouvelle Politique agricole commune (baisse progressive de 29 % des prix garantis des céréales, de 15 % de ceux de la viande bovine, et mise en jachère de 15 % des surfaces) sont à peine digérés que les paysans doivent maintenant s'apprêter à avaler une jachère additionnelle mitonnée par le GATT.

Cependant, les manifestations d'agriculteurs qui passent leur colère sur les enseignes McDonald's ou Coca-Cola ne doivent pas masquer le fait que, dans cette contestation paysanne, se retrouvent mêlés, une fois de plus, des petits paysans, prochaines victimes de ce genre de mesures, et des gros paysans, que l'élimination des premiers rendra une fois encore plus riches et plus puissants.

Car, de ce point de vue, le GATT a un point commun avec la PAC : celui de favoriser les grands exportateurs agricoles et d'accélérer un mouvement de concentration dans les campagnes dont on sait déjà qu'il doit conduire dans quelques années les exploitations agricoles à n'être plus que 300 000 contre 900 000 actuellement. Cela accélèrera encore la transformation des gros paysans en managers, un processus déjà à l'oeuvre depuis des années, grâce notamment aux mécanismes prétendument de protection du marché commun.

Ces mécanismes aberrants, d'un côté jettent à la rue des paysans et stockent des excédents de production à des coûts princiers, tandis qu'à l'autre bout de la planète la famine frappe des centaines de millions d'affamés. Ces mécanismes sont la forme prise par le capitalisme d'aujourd'hui, le vrai responsable de cette situation qui suscite la colère de paysans qui en sont victimes, mais que les porte-parole officiels du monde paysan comme les politiciens qui tiennent aux campagnes des discours paternalistes bien hypocrites, omettent de mettre en cause, car ils sont tous de chauds partisans du capitalisme.

J.F.

GATT ? VOUS AVEZ

GATT par-ci, GATT par-là. Ce sigle dissimule les initiales du *General Agreement on Tariffs and Trade*, c'est-à-dire l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce auquel adhèrent 108 Etats.

Les principales bourgeoisies qui mènent le jeu de cette partie du monde, comme les autres d'ailleurs, n'auraient pu voir le jour sans l'aide et la protection de leur appareil d'Etat. Un développement économique inégal, la nécessité de protéger tel ou tel secteur économique national, sont à l'origine de mesures de nature protectionniste.

Ces mesures se heurtent bien entendu à la liberté des échanges. C'est cette contradiction que les puissances capitalistes essayent de gérer par l'intermédiaire de négociations internationales laborieuses. Ainsi, avant que les Etats-Unis n'affirment définitivement leur hégémonie aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, il existait déjà des accords régissant les rapports entre les deux principaux empires coloniaux, l'Empire britannique et l'Empire français.

Au lendemain de la guerre, se mirent en place un ensemble d'organismes internationaux comme, par exemple, le Fonds Monétaire International, créé à la conférence de Bretton Woods au moment où s'établissaient les nouveaux rapports entre le dollar et les autres monnaies du monde. En même temps qu'était consacré le triomphe du dollar sur la livre, le FMI était chargé de maintenir un minimum d'ordre dans les rapports entre les monnaies. Il fut un temps question de mettre en place une organisation internationale du commerce, mais cet organisme ne vit pas le jour. A la place ce fut le GATT lancé en 1947.

Même s'il dispose d'un siège, d'un président, ce n'est pas un organisme aussi lourd que le FMI puisqu'il s'agit, pour l'essentiel, d'un ensemble de règles d'échange mises au point au cours de négociations-marathons qui peuvent s'étaler sur plusieurs années, selon l'ampleur des difficultés à aplanir. De 1964 à 1967, ce fut le *Kennedy Round*. Il y eut le *Tokyo Round* de 1973 à 1979.

Au début, les Etats-Unis menaient ces négociations sous le drapeau du libre-échange, pour frayer leur chemin sur les routes d'échanges laissées par les deux grands empires coloniaux européens. Avec les difficultés économiques croissantes, les préoccupations ont changé. Le GATT vit aujourd'hui à

LISME

GATT ou d'autres accords régionaux analogues. Au contraire.

Mais, dans ces conditions, les rêves exprimés dans les colonnes de *L'Humanité* d'accords internationaux entre les Etats capitalistes reposant sur des *"coopérations mutuellement avantageuses pour servir au développement"* marient illusion et mensonge. Car les accords comme le GATT n'ont pour but que de huiler la machine dans le sens des intérêts dominants. Et dans le système capitaliste tel qu'il est aujourd'hui, tout est mis en oeuvre pour que ce soit les grandes entreprises qui en tirent le principal bénéfice.

Jacques FONTENOY

DIT GATT ?

l'heure de l'*Uruguay Round*, la huitième négociation qui a commencé en 1986 et qui tente d'aboutir ces jours-ci. On y a discuté accord textile, propriété intellectuelle, etc., mais la principale innovation provient du fait que les Etats-Unis souhaitent y voir incluse l'agriculture jusqu'alors exclue, car un peu partout l'agriculture est devenue une zone protégée où les revenus agricoles ne peuvent se maintenir que sous la protection de l'Etat national, comme aux Etats-Unis, ou de la politique agricole commune, la fameuse PAC de la Communauté européenne.

Mais, en ces temps de crise économique, les Etats-Unis, le plus grand exportateur mondial de produits agricoles, n'ont d'autre choix que de s'ouvrir de nouveaux marchés en obtenant la levée de certains protectionnismes. Et le rapport de forces est évidemment en leur faveur. Ce qui est en cause, ce n'est pas tant le "désordre américain" mais bien plus le désordre capitaliste, dont les difficultés du commerce international sont un aspect et les Etats-Unis un des principaux agents.

J.F.

COUP DE COLÈRE DES PLANTEURS DE BANANES DES ANTILLES !

Les patrons de la banane de Martinique et Guadeloupe, petits et gros, se retrouvent dans la rue. Dans la nuit du dimanche au lundi 23 novembre, des dizaines de véhicules en tout genre ont occupé les pistes de l'aéroport du Lamentin en Martinique ; plus tard dans la même journée, ce fut au tour de l'aéroport du Raizet en Guadeloupe. Le mardi, les deux aéroports étaient toujours bloqués et tous les atterrissages et décollages annulés. La zone industrielle de Jarry fut également fermée aux entrées, tandis que différents barrages parsemaient la Guadeloupe, et qu'un cortège occupait la voie Pointe-à-Pitre - Basse-Terre, circulant au ralenti. En Martinique, le syndicat CDMT des transporteurs a apporté son soutien en bloquant complètement les entrées de Fort-de-France à l'aide de camions.

Qu'est-ce-qui explique cette montée de colère chez les planteurs de banane ?

L'inquiétude a grandi, ces derniers temps, chez la plupart des planteurs, vu les nouvelles qui parviennent sur l'avenir de leur production sur le marché européen. Les dernières discussions au sein de la CEE portant sur l'organisation des marchés de fruits et légumes ont écarté la banane, qui n'est pas protégée n'étant pas considérée comme un produit industriel, à l'inverse de la canne à sucre. Les différentes discussions avec le gouvernement allemand, qui lui s'approvisionne massivement sur les marchés d'Amérique latine; ont fait ressortir, aux yeux des planteurs des Antilles, que les protections, dont ils bénéficiaient jusqu'ici sur le marché français, sont sérieusement menacées. Le privilège qu'ils avaient réussi jusqu'ici à maintenir de la règle dite des deux tiers/un tiers (répartition entre bananes des Antilles et d'Afrique) est lui aussi en train de sauter. La production mondiale de bananes est en pleine expansion. Les multinationales d'Amérique latine, présentes aussi en Afrique (où même certains des gros planteurs de Martinique ont des intérêts) inondent le marché français, faisant s'effondrer les cours, selon les planteurs.

Si la production bananière des Antilles était vendue au cours mondial, cela constituerait sans doute une baisse de revenu importante pour les petits planteurs. Mais surtout la fin d'une manne assurée par l'Etat pour les plus gros, qui sont les plus grands bénéficiaires de ce marché protégé de la banane.

Les politiciens et notables en tout genre, qui d'habitude s'indignent et crient à la faillite de l'économie quand ce sont des travailleurs qui utilisent les mêmes méthodes pour se faire entendre, ont tous affiché leur solidarité avec les patrons de la banane.

Toute l'opération Martinique-Guadeloupe a été bien coordonnée et en liaison avec les politiques. Ce n'est pas un hasard si le vieil Emile Maurice (RPR - ex-président du Conseil général de Martinique) a été sorti de sa douillette retraite et si Michaux-Chevry, ex-ministre de Chirac, s'est constamment tenue au créneau, suivant et commentant la manœuvre au fur et à mesure de son déroulement. Aujourd'hui elle s'appuie sur tout ce mouvement et sur l'unanimité des soutiens reçus par les planteurs pour poser l'ensemble des revendications des patrons de Guadeloupe. Ceux-ci réclament de l'argent, des moratoires de dettes, des dégrèvements fiscaux, non seulement pour les planteurs de bananes, mais aussi pour tout le patronat.

Ce sont les gros planteurs qui dirigent et organisent ce mouvement. Mais celui-ci est quand même suivi par la masse des petits planteurs. Si l'inquiétude est en effet grande parmi tous ces planteurs, les difficultés ne sont cependant pas du même niveau pour tous. Il y a une grande différence entre le millier de petits planteurs de Martinique endettés et aux abois et les quelques dizaines de gros planteurs - exportateurs tels les Fabre, Hayot, De Raynal, Dorn, De Meillac - qui sont en même temps vendeurs de matériel agricole, de carton d'emballage, d'engrais... Ils sont aussi liés aux importateurs de bananes de France.

En Guadeloupe, il y a environ 1300 planteurs de bananes. Une majorité de petits planteurs (plus de 900) tentent de vivre sur des exploitations en moyenne de 2 hectares, tandis qu'un groupe d'environ 300 planteurs, un peu mieux lotis, disposent en moyenne de 9 hectares par plantation. Les gros, eux, sont une soixantaine de planteurs qui ont des propriétés de plus de 40 hectares en moyenne, avec cependant entre eux des différences importantes.

Il faut aussi savoir que les gros planteurs exportent à eux seuls plus de la moitié de la production, et qu'un hectare de terre chez eux produit trois fois plus de bananes que chez un petit planteur. En Martinique, les gros planteurs békés (descendants des blancs esclavagistes), qui sont plus nombreux qu'en Guadeloupe, sont plus riches et possèdent des domaines encore plus grands, tout en contrôlant l'essentiel de l'économie de la Martinique, et une partie de celle de la Guadeloupe.

Aujourd'hui, en lançant et en contrôlant, pour l'instant, ce mouvement de protestation, ces gros planteurs jouent sur plusieurs tableaux et utilisent les problèmes réels et la colère des petits pour tenter de se faire remettre un gros paquet d'argent par le gouvernement.

Les planteurs de bananes veulent donc bien sûr, avant tout, décrocher des garanties d'écoulement et de prix pour toute la production bananière des Antilles, face à la concurrence des bananes d'Amérique latine et d'Afrique. Ces trois dernières années, les bananes étaient constamment vendues au-dessus de cinq francs le kilo. Mais aujourd'hui les cours s'effondrent. Les planteurs avancent aussi la revendication d'un dédommagement de 110 millions de francs pour les pertes déjà subies. Mais l'objectif d'obtenir quelques subventions juteuses n'est certainement pas absent des calculs des gros planteurs. On parle en Guadeloupe d'obtenir du gouvernement une somme de 900 millions de francs de "prêts bonifiés" pour relancer l'économie. Et comme d'habitude quand sont accordées de telles subventions, après les gros coups de vent et les cyclones, la part la plus importante va aux gros planteurs, les petits ne touchant pas grand-chose. Dans cette affaire-là, tout le monde ne sera donc pas logé à la même enseigne.

L'inquiétude des petits planteurs est aussi partagée par beaucoup d'ouvriers agricoles qui craignent que les gros patrons de la banane ne prennent prétexte de ces problèmes soit pour licencier, soit pour bloquer ou diminuer - d'une façon ou d'une autre - leurs revenus. Alors que les planteurs n'ont que l'intérêt de la Martinique et de la Guadeloupe à la bouche, appelant tout le monde à se battre ensemble, cela ne les empêche pas de multiplier les attaques et les crapuleries contre les travailleurs agricoles : baisse du nombre de journées travaillées, augmentation des tâches, licenciements ou tentatives de licenciements, sans compter les accidents, empoisonnements dus à l'épandage de produits phytosanitaires très dangereux.

Pour l'instant, les réunions entre patrons et présidents des assemblées locales se poursuivent, tandis qu'à Paris le gouvernement affirme qu'il prépare des mesures exceptionnelles. Mais les planteurs ont affirmé qu'ils ne se contenteraient pas cette fois de promesses. D'autant qu'en général l'opinion publique leur est plutôt favorable.

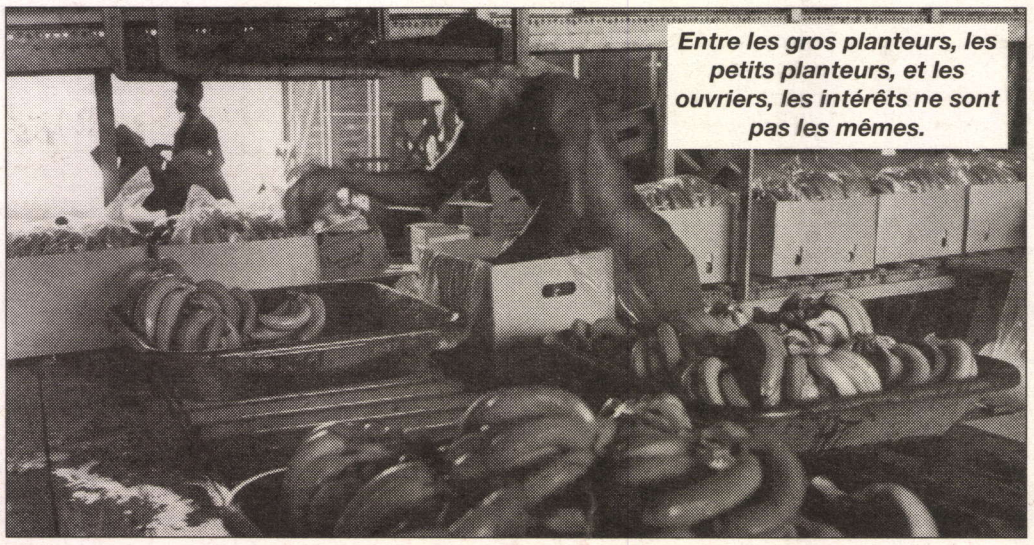

Gamma/Simonet

Entre les gros planteurs, les petits planteurs, et les ouvriers, les intérêts ne sont pas les mêmes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE COMBAT OUVRIER

(Journal trotskyste antillais)

L'inquiétude et la colère ont poussé les planteurs de bananes de Guadeloupe et Martinique dans un mouvement de protestation sans précédent pour eux.

Au deuxième jour de ce mouvement, ce sont aussi des travailleurs agricoles des plantations qui manifestent à Capesterre, inquiets quant à leur avenir.

Les travailleurs agricoles et les petits planteurs ont raison de s'inquiéter et de se battre. Le gouvernement n'entend que ce langage, quand il s'agit des revendications des petits. Mais si les travailleurs agricoles de la banane veulent réellement obtenir une amélioration de leur sort, ils ont tout intérêt à poursuivre leur mouvement, certes aux côtés des petits planteurs, mais sous leur propre responsabilité et avec leurs propres organisation et revendications.

Combat Ouvrier

- soutient les revendications des petits planteurs de bananes et comprend leur inquiétude et souvent leur désespoir,

- appelle les travailleurs à les soutenir.

Mais *Combat Ouvrier* tient à souligner que les petits planteurs aussi bien que les ouvriers agricoles ont intérêt à se méfier des gros planteurs qui, dans cette affaire, ne sont pas du tout dans la même situation qu'eux.

Ils doivent prendre en main leur propre mouvement et se donner les moyens de le poursuivre même si les gros planteurs et les politiciens qui s'y greffent - pour les besoins de leurs futures campagnes électorales - venaient à les trahir.

Cinq jours de grève chez les conducteurs du métro parisien

UN PREMIER RECUL DE LA DIRECTION

Après 5 jours d'arrêt de travail matin et soir, du lundi 16 au vendredi 20 novembre, la grève des conducteurs a donc été suspendue lundi soir 23 novembre. En effet, la direction a proposé de remballer provisoirement son projet et de le remettre en discussion ultérieurement. 72 % des conducteurs ayant participé à la consultation des 4 organisations syndicales se sont en effet prononcés pour cette suspension. Ce qui veut dire qu'ils ne pensaient pas utile de poursuivre le mouvement dans les conditions présentes, mais pas forcément qu'ils sont satisfaits.

Bien sûr cette grève n'a pas été faite totalement pour rien, contrairement à ce que voudraient faire croire le gouvernement et les représentants des patrons : pour quelques mois au moins nous avons réussi à rejeter l'application de la nouvelle grille pour les conducteurs avec son salaire au mérite. Et ça, c'est bien un recul de la direction qui vient enfin de tomber sur un os, alors que l'application de ses projets semblait se dérouler si bien jusqu'ici.

Et c'est cela le plus important, même si sans doute nous avons bénéficié du contexte préélectoral et de la volonté du gouvernement de ne pas s'embarrasser actuellement de mouvements de grève.

Nous avons gagné quelques mois, mais sur le projet lui-même, la direction ne s'engage sur rien si ce n'est à ne pas appliquer unilatéralement un nouveau projet.

Unilatéralement ! Mais il suffirait qu'un syndicat quelconque se joigne à la direction pour que l'application ne soit plus unilatérale ! Si 25 % de conducteurs ont refusé d'approuver l'accord ce lundi, c'est bien parce que chez tous les conducteurs la plus grande méfiance demeure quant aux limites du recul de la direction, d'autant qu'entre le gel proposé au début du mouvement et le report jusqu'à la nouvelle négociation qui s'annonce il n'y a pas une différence si grande...

Alors, si nous avons fait reculer temporairement la direction, nous avons bien par contre toutes les raisons de ne pas pavoiser. La preuve, d'ailleurs, la direction n'a pas tardé à nous l'apporter, quelques heures seulement après l'arrêt du mouvement, en annonçant dès lundi soir que la prime de sécurité ferroviaire de 282 F était remise en question, sous prétexte que la grille qu'elle était censée accompagner a été reportée.

Comment a-t-il été possible que l'on apprenne la menace de suppression de cette prime seulement le lundi soir, une fois que la reprise du travail ait été votée ? La direction et les syndicats n'ont-ils pas discuté dès jeudi de cette question ? Ne savaient-ils pas que le retrait de la prime risquait d'être la contrepartie du retrait de la grille ? Naïveté des négociateurs ? Mensonge par omission ? Marché de dupes ? Chacun peut aujourd'hui légitimement s'interroger et s'interroge.

Aujourd'hui les choses sont donc en suspens. Bien sûr, à propos de la prime de sécurité, il va peut-être falloir que nous remettions cela et vite. Alors, pas de doute, pour la prime aujourd'hui et pour la grille bientôt, rien n'est réglé chez les conducteurs de la RATP.

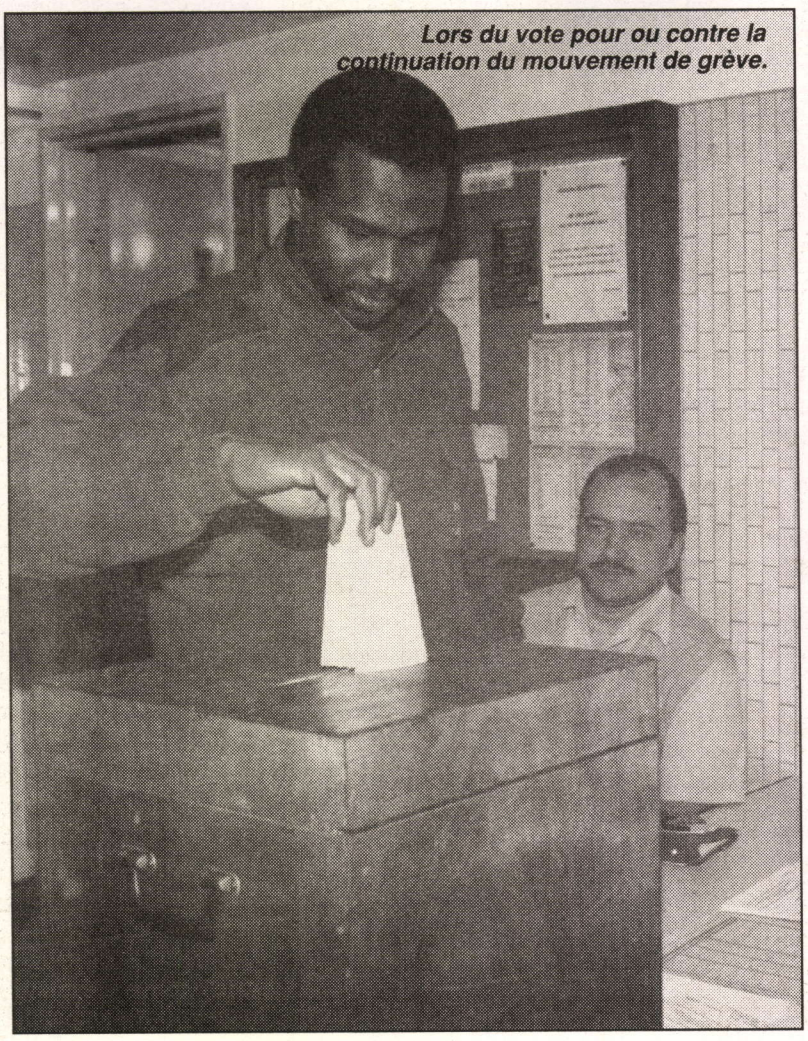

Lors du vote pour ou contre la continuation du mouvement de grève.

AFP

SCANDALES : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Sans doute désireux d'utiliser l'émotion suscitée par le "scandale du sang" et les péripéties politiciennes qui s'ensuivent, comme la demande de constitution de la Haute Cour pour que Fabius soit jugé, *Le Nouvel Observateur* a consacré son dernier dossier aux "Elites intouchables". Nous n'entrerons pas dans les considérations du *Nouvel Observateur* dont les articles savamment dosés, tendent à dédouaner les ministres *"pas forcément au courant"*, alors que les hauts fonctionnaires savent ouvrir les parapluies, et prétendent que les scandales financiers servent plus à financer les partis qu'à leur enrichissement personnel.

Cela dit, les faits évoqués ont le mérite de rappeler quelques péripéties édifiantes.

Ainsi Olivier Stirn, qui s'était vu reprocher en juillet 1990 - alors qu'il était ministre du Tourisme - d'avoir payé des jeunes chômeurs pour faire la claque lors d'un colloque organisé par son mouvement, avait dû "démissionner" sur ordre du Premier ministre, Michel Rocard. Mais c'était pour se retrouver nommé un an plus tard, en septembre 1991, ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe.

C'était certes un péché véniel.

Mais *Le Nouvel Observateur* cite aussi le cas de Jacques Farran, député UDF des Pyrénées-Orientales, inculpé le 21 février 1992 pour *"complicité de vols par instigation, recel de vols par faux en écriture"* dans le cadre d'une enquête sur la disparition d'une partie des recettes du parking de l'aéroport de Perpignan, géré par la Chambre de commerce et d'industrie dont le député fut le président de 1970 à décembre 1991. Les faits incriminés ne sont pas encore jugés, toujours d'après *Le Nouvel Observateur*, Jacques Farran est donc toujours député.

Henri Hurand, quant à lui, était préfet de Haute-Corse au moment du drame de Furiani, en mai 1992. Il a été relevé de ses fonctions et placé hors cadre par le conseil des ministres à la suite de la catastrophe. Il vient d'être chargé d'une "mission sur les situations de crise" au ministère de l'Intérieur.

Philippe Rouvillois, inspecteur des finances, était président de la SNCF lorsque s'est produit l'accident de la gare de Lyon qui a fait une cinquantaine de morts en 1988. Il a démissionné de son poste. Depuis 1989, il est administrateur général du Commissariat à l'Energie atomique et président de CEA Industrie. (Sans doute parce qu'il s'y connaît en accidents...)

Georgina Dufoix, elle, avait dû démissionner de son poste de conseillère à l'Elysée et de celui de présidente de la Croix-Rouge à la suite de l'affaire Habache, lorsque l'hospitalisation de ce leader palestinien en France était devenue publique. Mais elle a gardé sa place de déléguée générale à la lutte contre la drogue et à la toxicomanie.

Quant à Michel Mauer, président de la Cogedim, l'une des plus grandes sociétés de promotion immobilière de France, accusé d'émission de fausses factures, condamné en avril 1992 à trois ans et demi de prison avec sursis et à 1,5 million d'amende, il a été maintenu à son poste.

***Le Nouvel Observateur* a beau expliquer qu'il y a une sorte de "justice de classe" à l'envers et que les juges, ou le gouvernement, se sont senti obligés de sanctionner sévèrement ces hommes et ces femmes, principalement parce que leur affaire avait connu trop de retentissement dans l'opinion, les faits qu'il cite ne font que renforcer l'idée commune : ce sont les lampistes qui payent. Les gens hauts placés, de quelque bord qu'ils soient, retombent sur leurs pieds...**

Sylvie FRIEDMAN

Les licenciements chez Chausson

Le bilan de la grève du mercredi 18 novembre c'est, à Creil comme à Gennevilliers, une participation exceptionnelle : près de 95% du personnel ouvrier a fait grève, et une proportion inhabituelle de la maîtrise.

La manifestation du 18 novembre 1992.

LA MOBILISATION SE MAINTIENT

Le fait le plus marquant de cette journée a été surtout le dynamisme des travailleurs de production et particulièrement ceux de Creil.

A Gennevilliers, la moitié des cadres ont fait grève. Il y a parmi ceux-ci une rupture morale avec la direction générale et les actionnaires Renault et Peugeot, sur la base du sentiment que l'on détruit leur entreprise. Ainsi, l'ancien adjoint au PDG, qui est aujourd'hui en retraite et qui fut pendant de longues années directeur des affaires sociales, est venu à la manifestation pour protester contre *"ce qu'on faisait à Chausson"*.

Le gouvernement qui prétend être "neutre" dans les licenciements chez Chausson avait dépêché près de 400 de ses représentants en uniforme (CRS, gardes mobiles, unités spéciales) pour protéger le siège de Peugeot à Paris et surtout barrer l'avenue de la Grande Armée et interdire les Champs-Elysées aux quelque 1500 manifestants qui voulaient s'y rendre. Il y a eu un face-à-face avec les forces armées, qui a contribué à faire chauffer l'atmosphère. En rentrant l'après-midi à Creil, plusieurs centaines de manifestants ont fait le tour de l'usine pour vérifier que les chaînes étaient paralysées.

Les chaînes l'étaient bien. Car près de 300 travailleurs étaient venus dès le matin pour participer à la manifestation. Et les travailleurs qui étaient entrés dans l'usine à la prise d'équipe à 13 h 30 étaient presque tous ressortis dès qu'ils eurent constaté le succès de la grève.

Le climat a changé

Le succès de la grève et de la manifestation du 18 a changé la situation. Ce qui se discute dans l'usine maintenant un peu partout, c'est : quoi faire maintenant ? Bien sûr, il y a encore des réticences et des hésitations. Mais chacun a pu vérifier que la lutte des travailleurs représente une force.

Les élus qui se montraient beaucoup, avec à leur tête des députés socialistes, ont été plutôt mal reçus le mercredi 20 novembre, jour où ils devaient être reçus par le ministre de l'Industrie, Strauss-Kahn : un car avec 50 élus a été intercepté par la police et n'a pu se rendre au ministère. Le ministre n'a accepté de recevoir que 4 élus, laissant les autres dehors. Et à leur requête - qu'il demande à Renault de reprendre Chausson en totalité et de lui assurer du travail - le ministre a répondu : *"Il faut transmettre cela à Renault"*, mais il ne s'est engagé en rien.

Après cette comédie, il est plus que jamais évident que seule la lutte pourrait faire reculer ces gens-là, patrons, gouvernement, tous d'accord pour s'en prendre aux travailleurs.

Un arrêt de travail est prévu à Creil le jeudi 26 novembre pour faire le point dans les deux équipes et préparer les actions à venir.

Vendredi 27, qui est encore une journée chômée, une manifestation locale à l'appel de tous les syndicats du groupe Chausson est prévue à Creil et en direction des autorités préfectorales.

Mais surtout, partout dans l'usine, on discute des moyens de faire passer l'action à une étape supérieure, à la hauteur de la situation, de ce plan catastrophique de licenciements qu'on veut nous imposer.

La direction quant à elle essaie de précipiter les arrêts de fabrication. Elle voudrait faire arrêter dès le 1er janvier une des deux équipes sur le montage Peugeot ainsi que la cabine peinture spécifique à Peugeot alors que rien ne devait être modifié jusqu'à fin avril. Face à l'indignation des syndicats, la direction menace si elle n'obtient pas leur feu vert d'augmenter les jours chômés en janvier (7 jours au lieu de 5) ! Mais le chantage ne prend pas et c'est plutôt la colère qui monte...

Correspondant LO

Le cordon des forces de l'ordre face aux travailleurs.

LES MÉTHODES CRAPULEUSES DE RENAULT

L'expertise ordonnée par le Comité central d'entreprise suite à l'annonce du plan de 1285 licenciements chez Chausson (dont la responsabilité incombe à égalité aux deux principaux actionnaires puisque la moitié des licenciements sont dus au retrait par Peugeot de la fabrication de la 205 à Creil, l'autre moitié à la volonté de Renault d'opérer encore des gains de productivité) a mis en lumière la façon dont Renault s'y est pris pour pouvoir imposer depuis la rentrée un chômage partiel aussi massif sur la fabrication du Trafic : il y a eu en effet 3 jours de chômage en septembre, 6 jours en octobre, 5 jours en novembre, et il est prévu 8 jours en décembre.

Il apparaît que les heures supplémentaires effectuées massivement d'avril à juillet sur les secteurs Renault des usines Chausson (à Gennevilliers par exemple tous les samedis travaillés même en soirée) ont permis de constituer des stocks très importants, supérieurs de plus de 50% à ce qu'ils sont habituellement.

Et aujourd'hui, grâce à ces stocks, Renault fait chômer massivement le personnel et le frappe ainsi durement au porte-monnaie, sans doute pour tenter de le décourager de réagir au plan de licenciements concocté par les deux principaux actionnaires avec la bénédiction du gouvernement.

Contre les travailleurs, décidément tous les moyens sont bons !

Correspondant LO

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

D'après une information donnée par la CGC, la direction de RVI prévoirait encore 2 500 suppressions d'emplois dans les mois à venir. La direction n'a pas confirmé... ni démenti.

Cela fait dix ans que des emplois sont supprimés, et en dix ans nous sommes passés de 37 000 à 17 000. Aujourd'hui la raison invoquée sera probablement la crise et la baisse des commandes. Mais dans d'autres cas, c'est au nom de la "rentabilité" que les effectifs ont diminué. Parce que, depuis des années, les patrons profitent de la situation pour nous faire travailler toujours plus, pour pouvoir, eux, empocher plus de profits.

Mais il n'est pas inévitable que ce soient les travailleurs qui fassent les frais de la crise. A Limoges, les travailleurs de RVI ont réagi contre les suppressions d'emplois, et la direction a en partie reculé. Nous aussi pouvons réagir. Les travailleurs de RVI tous ensemble, cela fait du monde, et nous aurions les moyens de leur faire une belle peur.

Mais c'est aussi avec tous les travailleurs des autres secteurs qu'il serait possible de réagir contre tous ces gens qui ne pensent qu'à s'en mettre plein les poches même si, après eux, c'est le déluge. Et tous ensemble, nous aurions les moyens de changer les choses.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière RVI - Feuillat - Lyon.

EDF-GDF à l'heure des

COMME PARTOUT LA DIRECTION EST À L'OFFENSIVE CONTRE LES TRAVAILLEURS

EDF-GDF a pendant longtemps eu la réputation d'une "bonne boîte" du point de vue des salaires, des conditions de travail et des avantages annexes. C'était en partie exagéré, mais de toute manière ce temps est aujourd'hui révolu.

Comme partout dans le pays, l'heure est à la diminution des effectifs, à l'augmentation du travail, au serrage de vis, et à la dureté envers les usagers (les petits du moins).

Le personnel a plusieurs fois réagi à ces attaques, mais les directions syndicales se sont montrées fort peu combatives…

Diminution des effectifs

La direction, depuis 1985, a sensiblement baissé les effectifs. A cette date, le personnel d'EDF-GDF était de 153 550 personnes. Fin 1991, il y en avait 7 500 de moins. Et cela continue : pour l'année 1992 en cours, on est déjà à moins 1 430 agents.

Le personnel étant assimilé fonctionnaire, il n'y a en principe pas de licenciements (sauf pour des motifs disciplinaires qui se multiplient d'ailleurs), mais bien des départs ne sont pas remplacés. En outre une part non négligeable du personnel (une grosse dizaine de milliers en 1990) est déclaré en "surnombre", c'est-à-dire sans être affecté à un poste. Celui-ci est sous la menace permanente d'une nomination dans un autre travail et un autre centre (en théorie, n'importe où dans le pays…). Même si la paye est maintenue, l'évolution de carrière est modifiée à la baisse…

C'est dans ce contexte que 3 000 CES (Contrats emploi-solidarité) sont arrivés ou vont arriver à EDF-GDF. Ce contingent de main-d'œuvre on ne peut meilleur marché (330 F payés par EDF-GDF pour 20 heures hebdomadaires) va faire en partie le travail de ceux dont les postes ont été supprimés, et des intérimaires dont les contrats ont été arrêtés.

Baisse du pouvoir d'achat

Depuis 1986, si les salaires nominaux ont légèrement augmenté, le pouvoir d'achat a régulièrement baissé. On avait pu calculer que, si l'on compte depuis 1986 jusqu'à 1990, la perte était de près de 1 000 F par mois en moyenne par agent. Et cela n'a fait que continuer depuis…

Augmentation de la charge de travail

Les temps des opérations ont été revus à la baisse… et les nouveaux temps ne sont même pas respectés, les chefs essayant toujours de glisser du travail en plus.

Dans les centres parisiens en particulier, les agents EDF ou GDF, après une formation assez courte, sont devenus "mixtes", gaz et électricité (trois semaines de formation pour qu'un électricien devienne aussi gazier et en principe six semaines dans le sens inverse).

Pour les interventions sur incidents (incendies, fuites de gaz, pannes électriques), les agents de "garde" qui restaient dans les centres ont été remplacés par des agents en "astreinte" qui restent chez eux (peu de temps à vrai dire), généralement dans des logements attribués par la direction.

Dans le centre Paris-Nord, par exemple, la "garde" se composait de deux équipes de deux en électricité, autant en gaz, et le tout en 3 x 8, ce qui faisait 24 agents de garde par semaine. Avec "l'astreinte", ils ne sont plus que quatre agents pour intervenir… seuls, 24 h sur 24, pendant une semaine, aussi bien sur l'électricité que sur le gaz. Les problèmes de sécurité sont évidents. En cas d'accident, la direction dégagera sa responsabilité sur l'agent qui travaille, dans ce cas, en moyenne 70 heures dans sa semaine.

Ceci est bien sûr un exemple extrême. Mais partout la charge de travail augmente. Souvent on travaille "en courant", et même bien plus vite que les salariés des entreprises privées qu'on voit à côté de nous sur les chantiers.

Conseils de discipline

Les conseils de discipline pour sanctionner ou renvoyer un agent étaient exceptionnels il y a quelques années. Maintenant ils se multiplient, afin de faire des exemples.

Conseils de discipline pour faits de grève et occupation des locaux, pour altercation avec un chef (altercation contestée, les témoins étant tous contre la version du chef), ou pour refus d'exécuter un ordre (là aussi, la version du chef est contestée par les témoins), voilà quelques exemples qui ont scandalisé le personnel et même provoqué des mouvements de grève.

Il faut dire qu'EDF-GDF est à la fois juge et partie, et même lorsqu'il arrive que tous les syndicats soient opposés à une sanction, c'est quand même la direction qui tranche, en dernier ressort…

Ne coupez pas !

Depuis quelques années, on coupe de plus en plus facilement les petits consommateurs pour non-payement, parfois même pour des sommes inférieures à 150 F. EDF-GDF estime parfois avoir plus à gagner à faire une coupure (à cause de l'amende de rétablissement qui suit) qu'à maintenir une consommation jugée trop faible !

Et il n'y a pas de "trève des confiseurs" en fin d'année. Pas plus qu'en juillet-août, où certains découvrent au retour des vacances leur congélateur arrêté depuis trois semaines…

D'un autre côté, lorsqu'il s'agit de "convaincre" un gros promoteur immobilier d'utiliser le gaz dans ses immeubles plutôt que le chauffage urbain (qui dépend d'une autre compagnie), cette fois la bourse est pleine… de petits voyages à l'étranger par exemple…

En tout cas, il arrive de plus en plus que des usagers se rebiffent, qu'il y ait des altercations, et même des agressions contre le personnel d'accueil, quelquefois des occupations d'agence pendant plusieurs heures. En 1990, les occupants d'un immeuble qui devait être démoli et qui avait été coupé par EDF ont occupé l'agence Saint-Martin et le service STE de Coustou pendant deux jours. Il a fallu l'arrivée des CRS pour les déloger.

Un service qui se dégrade

Les clients sont victimes de la dégradation d'EDF-GDF. Les délais d'interventions s'allongent, des services jusque-là gratuits (contrôle de puissance pour vérifier qu'un contrat est bien adapté) deviennent payants. Le traitement des réclamations (de plus en plus nombreuses) traîne en longueur. Récemment, à l'agence de Paris Saint-Martin (10ème), la caisse est restée fermée un lundi toute la journée par manque d'effectifs (le lundi est pourtant un gros jour de payement de la part des usagers).

Il arrive aussi des situations cocasses : EDF pose des compteurs "tarif jaune". Mais les programmes informatiques n'ayant pas été préparés à temps, il est impossible de faire le relevé de ces compteurs… à moins de demander au client qu'il veuille bien nous laisser utiliser sa ligne de téléphone…

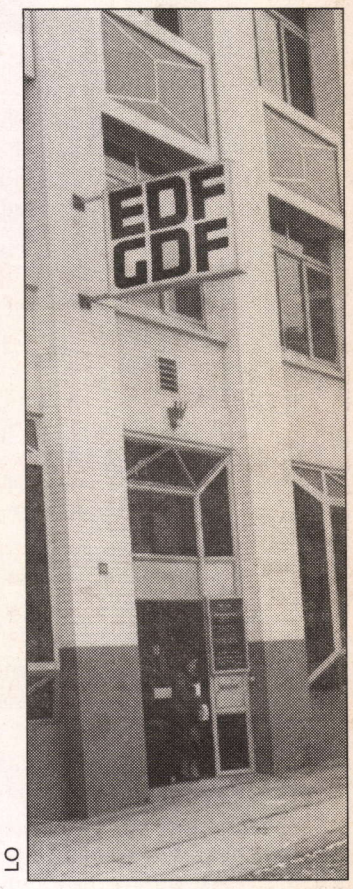

Le personnel se défend

Face aux "réformes de structures" de la direction, les agents d'EDF-GDF ne se laissent pas toujours faire. Il y a eu nombre de débrayages, manifestations, grèves, occupations des locaux, etc. Certains services, centres de distribution, centrales nucléaires, branches (comme l'Hydraulique) ont réagi, à l'initiative soit du personnel, soit des syndicats locaux.

Ces mouvements sont restés localisés aux secteurs de démarrage sans s'étendre. Non seulement les fédérations syndicales n'ont pas essayé de lier ces

"réformes de structure"

mouvements entre eux, mais elles n'ont même pas informé les autres secteurs.

Certains conflits ont duré assez longtemps, comme en 1991 à l'Hydraulique (sept semaines), ou dans un service de Paris-Pyramides, le GIP (cinq semaines), ou encore au SITI, à la Plaine-Saint-Denis (neuf semaines en juin et juillet 1992).

Des résultats ? Il y a eu parfois quelques postes créés, des classifications retouchées, mais il faut bien le dire, cela n'a jamais été à la hauteur des attaques de la direction.

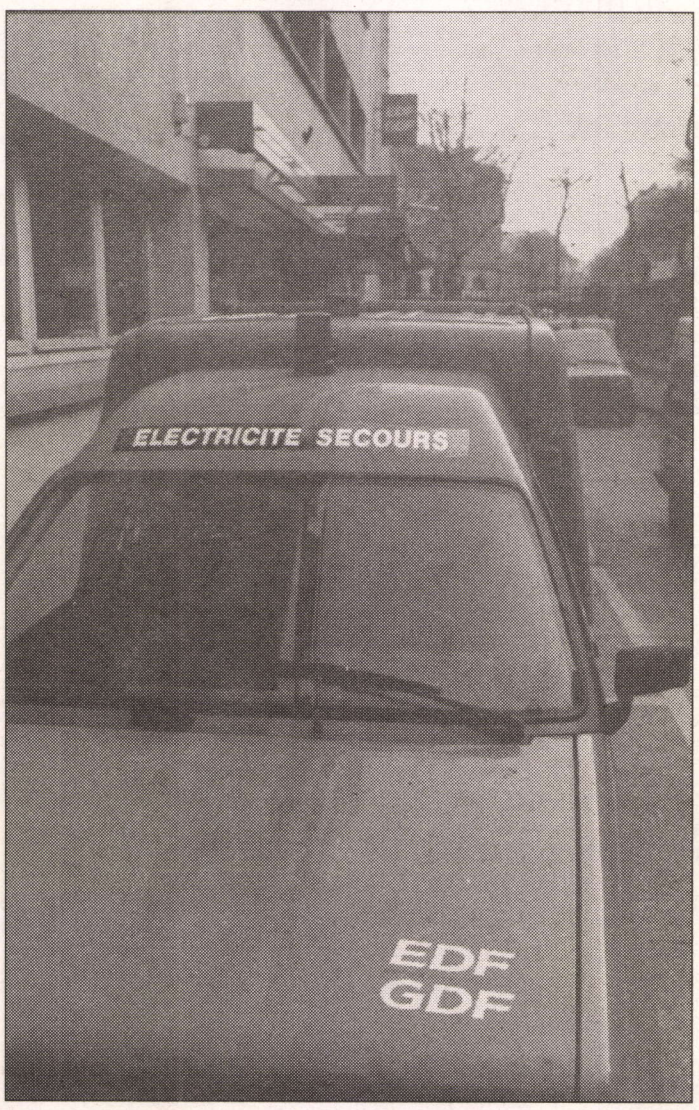

LO

Remise en cause des heures syndicales... sans réaction syndicale

La dernière trouvaille des directions EDF et GDF, c'est une remise en cause des droits syndicaux.

Dans tous les centres, et plus particulièrement en ce moment ceux de Paris, le nombre d'heures de délégation, attribuées aux syndicats ainsi qu'aux délégués du personnel, a été énormément diminué. Il est vrai que, d'après le statut de 1947, le nombre d'heures syndicales était largement plus important que dans le privé (environ cinq fois plus).

Les heures syndicales sont attribuées en fonction des effectifs et selon la représentativité de chaque syndicat. A titre d'exemple, dans le centre de Paris Rive-Gauche qui employait 1 250 personnes, la CGT disposait de 20 600 heures par an, utilisées d'une part par cinq permanents, et d'autre part par les délégués du personnel. Aujourd'hui ce centre ne compte plus que 936 employés, soit 25 % de moins. Mais le nombre d'heures syndicales de la CGT a dégringolé passant à 6 000 par an, soit 75 % de moins !

Autre cas, celui de la CFDT à Paris-Pyramides, qui avait 6 900 heures annuelles lorsqu'il y avait 1 600 agents, et qui n'en a plus que 4 200 pour 1 300 agents. Et on pourrait multiplier les exemples…

Et comme la direction a pu s'en prendre au personnel sans qu'il y ait de véritable réaction syndicale, eh bien aujourd'hui, les syndicats eux-mêmes encaissent les coups… sans bouger le petit doigt. Il faut dire que les permanents se savent peu populaires. Et cela explique sans doute en partie pourquoi ils n'ont même pas voulu demander au personnel de les défendre…

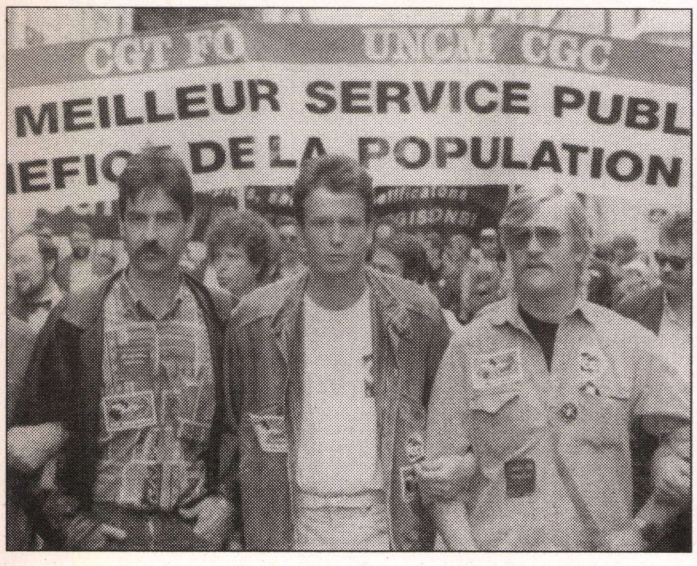

AFP

Aérospatiale (Les Mureaux - 78)

CEUX QUI PROFITENT DES LICENCIEMENTS

Suite à l'annonce des licenciements dans l'ensemble de l'aéronautique, le PDG d'Aérospatiale, Gallois, est en train de mettre en place un Plan d'Adaptation de l'Emploi (PAE), qui entrera en application dès le 1er janvier 1993.

Il concerne 1 145 suppressions de postes dont 214 pour Les Mureaux. On compte dans ce chiffre une centaine de FNE, le reste se répartissant en travail à mi-temps, en congés-conversions, en créations d'entreprises, etc. Ce qui entraînera, pour ceux qui sont touchés, soit des diminutions importantes de salaires, soit des licenciements déguisés.

Or aux Mureaux, depuis deux ans, les suppressions de postes dépassent déjà 20 %. De 3 600 il y a deux ans, on est passé à environ 2 800 postes fin 1992. Ces suppressions faisaient suite à des coupes ou des étalements dans les programmes militaires (missile S45, Hadès, M5). Mais cela ne suffit pas au PDG Gallois qui a emboîté le pas à son prédécesseur, H. Martre, lequel prévoyait d'améliorer la productivité de 10 %, avec comme gros argument l'endettement d'Aérospatiale auprès des banques.

Mais derrière les gros malins de banquiers se cachent – bien mal – tout un tas de petits malins.

Ainsi, c'est un ancien directeur des "Ressources Humaines" de l'Aérospatiale, parti des Mureaux pour un cabinet de recrutement et de placement, spécialisé entre autres dans les congés-conversions, qui va s'occuper précisément des… conversions des Mureaux. Quelle coïncidence !

Le Plan d'Adaptation de l'Emploi prévoit, entre autres, la création d'entreprises, avec primes à l'appui, lesquelles entreprises pourront embaucher des travailleurs venant de l'Aérospatiale, en recevant pour chacun d'eux 30 000 F. Cela se fera en cheville avec le fameux cabinet de recrutement ci-dessus, entre autres. Nouvelle coïncidence !

Et si ces entreprises plus ou moins bidon ainsi créées font faillite dans quelques mois, les salariés ainsi "sauvés" momentanément n'auront plus qu'à aller pointer ensuite à l'ANPE !

Quant aux entreprises dites d'assistance technique, qui ont fleuri ces dernières années à l'Aérospatiale, "louant" en fait leur personnel, et fondées par d'anciens directeurs de l'Aérospatiale ou des membres de la hiérarchie de moins haute volée, en ce moment elles retirent souvent "leur" personnel pour l'envoyer au chômage… après avoir permis à leurs dirigeants de se constituer de petites fortunes personnelles.

Ce règne à peine caché des grands et petits copains, qui font ainsi de l'argent sur le dos de ceux qui vont devoir partir, fait réfléchir le personnel de l'Aérospatiale qui commence à se dire qu'il n'y a aucune raison de leur remplir les poches.

Correspondant LO

IL S'EN PAYE UNE TRANCHE

Jeudi 15 octobre, un agent EDF de la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime), excédé de ne pas avoir eu d'avancement, pique un coup de sang : en une demi-heure, il paralyse la centrale en appuyant sur l'arrêt d'urgence des trois tranches (la quatrième ne fonctionnant pas à ce moment). En une demi-heure, plus un watt ne sort de la deuxième centrale nucléaire du pays, plus rien pendant trente-six heures !

France-Soir a relaté "l'incident" avec plan des lieux à l'appui et position dans le bâtiment-réacteur du "coup de poing" qui commande l'arrêt d'urgence.

Avis aux amateurs ?

En tout cas EDF n'a pas voulu en rester là et prendre le risque que d'autres employés réclament de l'avancement de cette façon : l'agent vient d'être licencié…

Air France

APRÈS LA GRÈVE DU 23 NOVEMBRE

Mardi 24 novembre, on a pu entendre certains anciens des ateliers de la DM, à Orly-Nord, dire que *"depuis la grève de 1975, on n'avait pas vu de débrayage de cette importance"*. Le fait que, parfois, de telles réflexions émanaient de gens n'ayant pas arrêté le travail, montre assez bien que l'opinion généralement partagée était que cet arrêt de travail avait été un succès.

C'est d'ailleurs ce qu'a montré l'annulation de nombreux vols, puis confirmé les chiffres publiés tant par la direction que par les syndicats sur les proportions de grévistes : approximativement 80 % chez les navigants et 50% parmi le personnel au sol (un chiffre important quand on sait qu'en escale, du fait des arrivées ou départs d'avions, ces travailleurs n'ont de fait pas le droit de faire grève).Il faut dire que, cette fois, 14 syndicats (dont des syndicats corporatistes tels celui des navigants ou FO, majoritaire parmi le personnel toutes catégories confondues, et même la CGC) avaient appelé à cesser le travail. Et cela a évidemment contribué à toucher des catégories de personnel (cadres, chefs agents commerciaux, pilotes) qui ne s'étaient pour l'instant guère manifestées. A la manifestation parisienne devant le siège d'Air France, sur les 2 000 à 2 500 présents, il y avait bien plus de membres des services commerciaux ou exploitation, que d'ouvriers de Roissy ou Orly.

Dans les ateliers, un certain nombre de travailleurs qui n'avaient pas participé aux premiers débrayages, auxquels avaient appelé la CGT et la CFDT (séparément ou ensemble) depuis qu'avait été rendu public le "plan social" de la direction (1 500 suppressions d'emplois supplémentaires pour 1993), avaient tenu, cette fois, à marquer le coup. Dans certains centres de province, où les travailleurs se sentent plus massivement menacés par des suppressions d'emploi, comme à Toulouse, la participation à cette grève de 24 heures a parfois atteint 80%.

Mais si certains militants de la CGT, comme à la DMVD, à Orly-Nord, avaient organisé des piquets de grève et posé des chaînes aux portes le matin, si, lors de la manifestation, certains dirigeants syndicalistes annonçaient *"demain on continue !"*, cela restait minoritaire. Ce qui explique que certains syndicalistes aient pu se permettre à peu de frais un ton se voulant radical…

Le lendemain de la grève, les 14 syndicats qui y avaient appelé publiaient un tract pour se féliciter de son succès, annonçant qu'ils appelleraient à d'autres actions… mais sans dire lesquelles, ni fixer la moindre échéance.

Le directeur général d'Air France, recevant une délégation syndicale lors de la manifestation, n'a pas modifié d'un pouce le plan "social" annoncé par Bernard Attali.

Cette position a étonné plus d'un travailleur qui espérait au moins un geste de la direction, sur les salaires ou sur l'emploi. Mais, du coup, il se pourrait aussi que cette fermeté de la direction finisse par provoquer des réactions plus décidées de travailleurs du groupe Air France que celles que l'on a connues jusqu'à maintenant. Pour l'instant, le plan de *"retour à l'équilibre"* d'Attali n'a été qu'annoncé, mais on pourrait bientôt en voir les premiers effets : quelques jours avant Noël, en effet, risquent de partir les premières lettres annonçant des "congés-conversion", en fait des mises à la porte déguisées…

Correspondant LO

SNCF - Paris Chapelle

L'IRRESPONSABILITÉ DE LA SNCF TUE UN CHEMINOT

Lundi 16 novembre, un cheminot marocain est mort en effectuant une manoeuvre sur le chantier de Paris-Chapelle. Il avait une femme et cinq enfants. Il est tombé du marchepied qu'il occupait alors que le train roulait à 15 km/h. A l'endroit de la chute, un grillage borde la voie à moins d'un mètre de distance, ce qui ne lui a laissé aucune chance : il a roulé sous le train qui l'a coupé en deux. Ce grillage a été installé pour éviter des vols, au mépris total du réglement SNCF qui - justement pour des raisons de sécurité - impose une distance minimum de 1 m 38. Mais les responsables SNCF sont plus soucieux de la protection des marchandises que de la sécurité des cheminots qui les transportent.

Jeudi, un rassemblement a réuni une trentaine de cheminots. Le chef de gare est venu s'expliquer. Cherchant à masquer les responsabilités de la SNCF, il a eu le culot de déclarer que notre camarade n'avait pas respecté certaines règles de sécurité comme le port du casque alors que celui-ci n'aurait en rien évité qu'il soit coupé en deux. Interpellé sur le grillage, il a répondu n'être pas compétent. Quand il a déclaré qu'il était possible que les deux autres cheminots effectuant la manœuvre soient inculpés, le tollé l'a obligé à dire qu'il pourrait lui aussi être inculpé.

Les cheminots présents ont ensuite adopté une motion dénonçant la responsabilité totale de la SNCF dans la mort de notre camarade et affirmant la solidarité avec nos deux autres camarades. Cette motion a été diffusée dans les chantiers des environs et en Gare du Nord.

Il a fallu la réunion CHSCT du lendemain pour que - sur l'injonction des délégués- la direction stoppe enfin toute manoeuvre tant que le grillage ne serait pas remplacé. Voilà qui montre bien l'irresponsabilité de la SNCF vis-à-vis de son propre réglement.

C'est tous les jours que les agents de manoeuvre, comme bien d'autres cheminots, risquent leur vie. C'est, chaque année, plusieurs dizaines de cheminots qui meurent au travail.

Le souhait de beaucoup de cheminots est donc que, cette fois-ci, la SNCF ne puisse dissimuler son entière responsabilité et paye pour la mort de notre camarade.

Correspondant LO

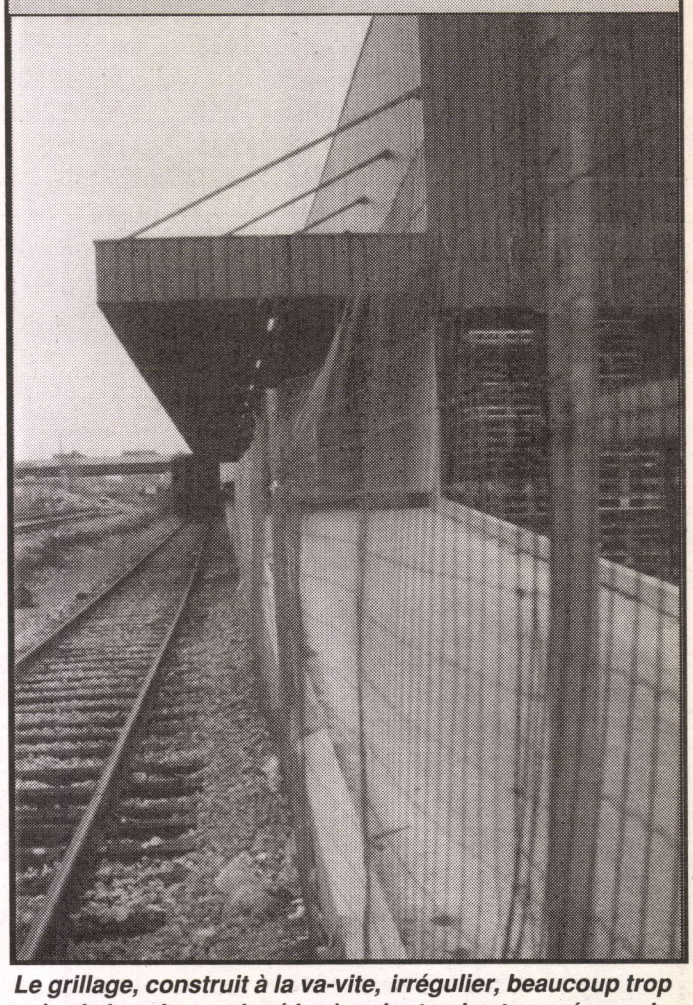

Le grillage, construit à la va-vite, irrégulier, beaucoup trop près de la voie, a coincé le cheminot qui est passé sous les roues.

LO

GRÈVE À LA GRANDE POSTE DE LYON

Mardi 24 novembre, les facteurs du 2ème arrondissement de Lyon ont décidé la grève. Cette grève, suivie par 60 % du personnel du 2ème, est la réponse des facteurs à la direction qui a décidé la suppression de cinq positions de travail, soit près de 8 % des effectifs. Pourtant, de l'aveu même de cette direction, la charge de travail augmente d'année en année.

La conséquence principale pour les facteurs serait une refonte des tournées, plus de travail pour tous, sans parler de l'apprentissage d'un nouveau tri, de se refamiliariser avec les usagers de la nouvelle tournée, et du bouleversement de leurs méthodes de travail.

Par ailleurs, certains d'entre eux, ayant plus de 15 ans d'ancienneté et de compétence, se retrouveraient dépossédés de leur tournée, et redeviendraient "rouleurs", c'est-à-dire bouche-trous.

Le sentiment des facteurs est qu'on les prend pour des pions qu'on peut déplacer au gré de quelques directeurs. Et ils ne se sont pas privés de dire leur façon de penser à ces messieurs, à l'occasion de nombreuses délégations. Surtout que, il y a quelques semaines, la direction se vantait d'embaucher des CES (Contrats emploi-solidarité) afin, prétendait-elle, de se montrer solidaire des chômeurs de longue durée. Mais, dans le même temps, elle contribue à la dégradation de l'emploi en supprimant des tournées.

Devant les refus successifs de la direction de revenir sur sa décision, les facteurs du 2ème en sont venus à décider la grève à partir du mardi 24 novembre. Pour beaucoup, c'est leur première grève, la découverte de la solidarité, et l'ambiance n'est pas triste : tous étaient là à la prise de service mardi matin pour convaincre les indécis et cela non sans succès. Le cortège des grévistes s'est rendu au bureau du receveur, scandant *"Non à la restructuration du 2ème"*, au milieu de la grande salle où travaillent les facteurs des autres arrondissements. L'accueil fut chaleureux, celui du receveur fut plus embarrassé, ce dernier maintenant sa position. Le mouvement est reconduit pour le lendemain.

Correspondant LO

RIZIÈRES DE SANG de Paul Anvers

Haïti, septembre 1991 : l'armée vient de renverser le président Aristide. *Rizières de sang* raconte les quelques semaines qui ont suivi la reprise en mains du pays par l'armée, vues par les yeux d'un jeune agronome, Jacques, issu d'une famille riche de Port-au-Prince.

Celui-ci, installé à la campagne dans la période de relative liberté qui a suivi la chute des Duvalier, a essayé de faire un travail d'agronome auprès des paysans de la localité de Jean-Denis ; peu politisé, il a cependant voté pour Aristide.

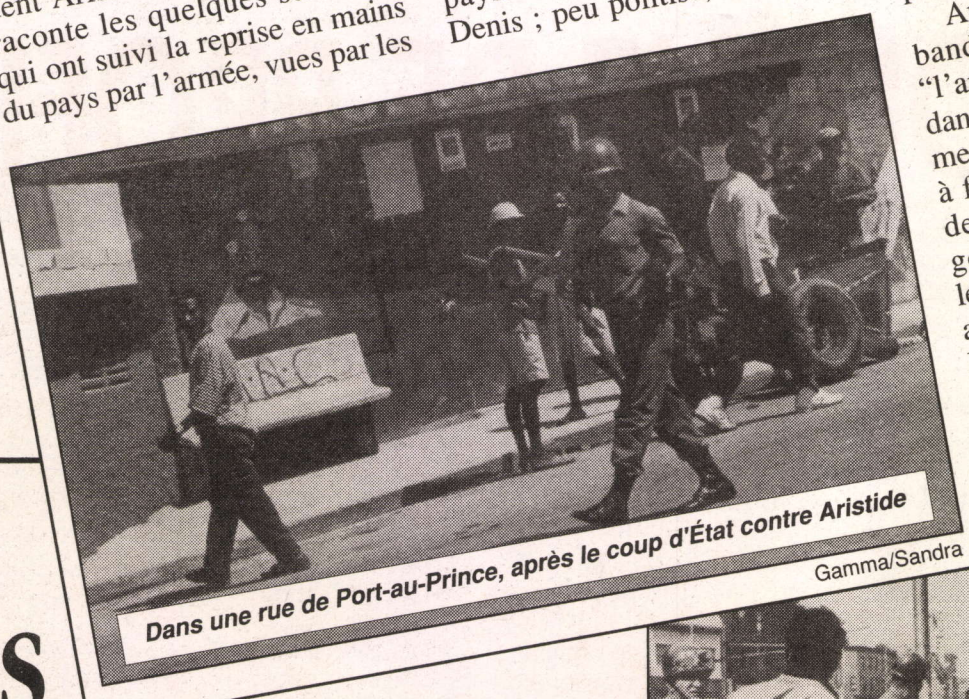

Dans une rue de Port-au-Prince, après le coup d'État contre Aristide

Gamma/Sandra

Jacques ne décrit pas seulement son propre milieu – une bourgeoisie mulâtre ou noire à la vie facile, au mieux avec l'ambassadeur américain, les hauts prélats, les militaires. Sa rencontre avec Marlène, une jeune institutrice, le fait entrer de plain pied dans le milieu des paysans.

Après la chute d'Aristide, les bandes armées qui constituent "l'armée" font régner la terreur dans le village. Le jeune agronome se retrouve, grâce à Marlène, à faire partie d'un petit groupe de résistants. Les deux jeunes gens sont dénoncés peu après leur mariage. Leurs proches sont arrêtés, torturés puis assassinés. Ils réussissent à fuir et à se réfugier en République Dominicaine.

La situation est montrée telle que peuvent la voir des catholiques sympathisants d'Aristide, avec les limites que cela implique dans le jugement. Il est bien difficile aussi de savoir à quelle réalité correspond ce que le roman raconte sur la résistance des partisans d'Aristide et sur leur organisation, à Jean-Denis ou ailleurs dans le pays ; étant entendu que le roman s'achève dans les quelques semaines après le putsch et qu'il ne décrit pas la situation d'aujourd'hui. Cela n'enlève rien au fait qu'il raconte de façon simple, poignante, la vie quotidienne dans un village d'Haïti, avec quelques incursions dans les milieux bourgeois de la capitale. La façon dont il décrit le climat au lendemain du coup d'État militaire sonne juste.

S.F.

Rizières de sang *de Paul Anvers. Édition L'Harmattan, 90 F.*

LES RUES DE FEU de Thomas H. Cook

ARC

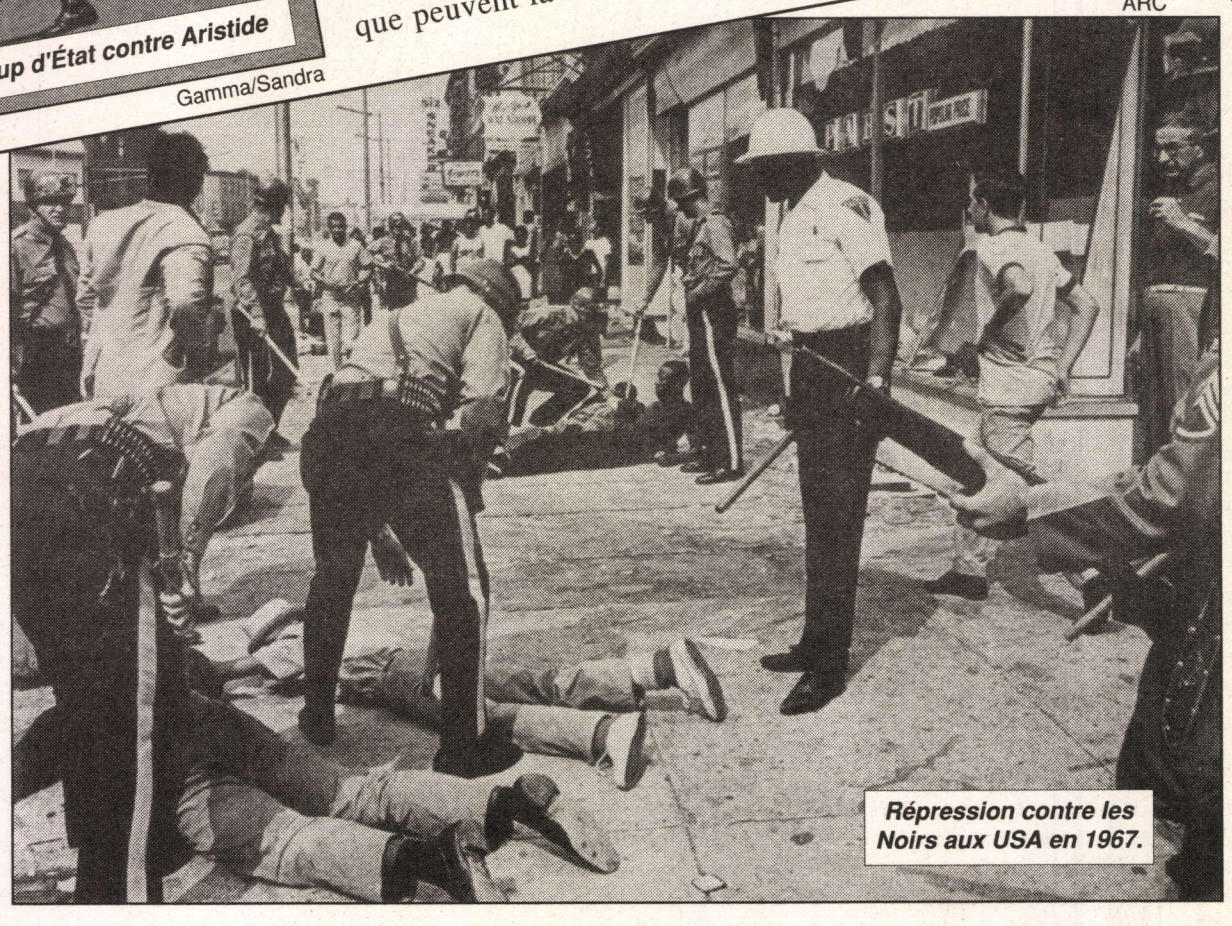

Répression contre les Noirs aux USA en 1967.

Birmingham, Alabama, 1963. Dans cette ville du Sud raciste des Etats-Unis, alors que le mouvement pour les droits civiques soulève les Noirs américains, la tension est soudain poussée à son comble : Martin Luther King, le leader du mouvement, est en ville pour y tenir une série de réunions publiques et dénoncer la ségrégation raciale.

La police est sur les dents car la population noire du quartier le plus déshérité de la ville est en effervescence. Elle vient, en famille, écouter l'orateur et lui manifester son soutien, sans craindre d'affronter la police qui tente, tant bien que mal, de lui barrer la route en disloquant les rangs des manifestants. Pour cela, tout est bon, de la matraque aux lances à incendie. Mais leur détermination ne faiblit pas, au point de causer de l'embarras dans les rangs des forces chargées de la répression. Les pompiers, par exemple, commencent à en avoir assez d'arroser violemment les manifestants.

Or, dans ce contexte, emprunté à l'Histoire, une petite fille noire a été assassinée. Par qui et pour quoi ? C'est ce que Ben, un policier blanc qui a, entre autres tâches, celle de prendre en notes les discours du pasteur noir, entend bien déterminer.

Ben est fils d'ouvrier et la droiture de son père évoqué à plusieurs reprises dans le roman conditionne ses réactions. Il est révolté par le sordide du crime et entend bien savoir ce qui s'est passé, mais moins par conscience professionnelle que du fait qu'il estime que n'en rien faire serait à ses yeux une injustice. Il n'est pas indifférent au mouvement de revendications, au point de finir par renoncer à noter les paroles de King.

Sa tâche va être rude, tant les obstacles sont nombreux. D'abord, il n'est pas dans les habitudes de la police de Birmimgham de s'inquiéter du sort d'une jeune assassinée noire. D'ordinaire, l'affaire est vite classée. Mais cette fois, la présence du leader noir et les réactions de la population donnent à penser au chef de la police responsable, qu'il n'est pas plus mal qu'au moins formellement la police ait l'air de se remuer là-dessus. Et puisque Ben a envie de s'en occuper, rien de plus facile que de le laisser faire.

Peut-il attendre beaucoup d'aide de ses collègues ? Guère. Le racisme pourrit la police, et un policier qui s'obstine ainsi a vite fait d'être classé "ami des Nègres" et d'être déconsidéré. En fait d'aide, il peut plutôt s'attendre à des bâtons dans les roues, car certains sont des activistes racistes. Et même s'il a peut-être quelques alliés, la gangrène raciste empoisonne tellement leurs relations que ceux qui y échappent préfèrent ne pas se révéler, car comment être sûr de la sincérité de Ben ?

Ben peut-il attendre de l'aide de la part des parents de la petite fille assassinée ? Pas beaucoup non plus. Car qui, dans les milieux noirs, peut croire que ce policier blanc entend vraiment faire la lumière sur cette affaire ? Pour les malfrats du ghetto, il ne peut être qu'un policier véreux en quête d'un pot-de-vin. Et pour la population honnête, comment penser qu'il pourrait être différent de ceux de la patrouille de police qui fait régner la terreur sur le quartier noir ? Et même s'il parvient à en toucher certains, ceux-ci ne peuvent qu'hésiter, voire refuser d'être vus à ses côtés, à cause de la méfiance de leur propre milieu.

Alors, pour avancer dans son enquête, Ben devra convaincre, faire tomber les résistances et éviter plus d'un piège. Au total, ce roman combine habilement les ressorts de l'enquête policière et une description de la manière dont le poison raciste a pu se distiller dans une ville et pourrir toutes les relations entre ses habitants, quelle que soit la couleur de leur peau. Sa lecture est d'autant plus passionnante qu'il suggère que ce combat mené par le mouvement noir pour l'égalité n'était pas seulement porteur de libération pour les premières victimes de la ségrégation, mais qu'il pouvait aussi changer le sort des Blancs à condition qu'ils sachent choisir leur camp.

Jacques FONTENOY

Les rues de feu *de Thomas H. Cook, collection "série noire", Éditions Gallimard, 436 pages, 47 F.*

La protection de la couche d'ozone :

C'EST AUSSI UN ALIBI ÉCOLOGISTE POUR AUGMENTER LA COUCHE DE PROFITS

Le ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, vient d'annoncer la promulgation d'un décret qui rendra obligatoire la récupération et le recyclage de certains fluides réfrigérants.

Il est vrai que ces chlorofluorocarbures (CFC) utilisés pour la production de froid industriel et commercial, mais aussi dans les réfrigérateurs domestiques, les bombes aérosols, certaines mousses d'ameublement, se trouvent sur la sellette. On les accuse en effet de provoquer, en se diffusant dans l'atmosphère, un élargissement du trou dans la couche d'ozone qui protège la terre d'un rayonnement ultra-violet trop intense.

Que l'on ait annoncé cette mesure maintenant, alors que les accusations contre les CFC ne datent pas d'hier, semble affaire de calendrier. Et cela, à plus d'un titre.

D'abord parce que cela a eu lieu juste avant que le ministre français se rende à Copenhague pour une conférence mondiale sur la préservation de la couche d'ozone, et que paraître préoccupé d'avenir de la planète fait désormais partie de l'image que bien des hommes et des femmes politiques veulent donner d'eux. Et puis, à quelques mois des élections législatives, les ténors du Parti Socialiste cherchent tous plus ou moins, entre autres manœuvres, à mettre un peu de vert dans un rose de plus en plus pâle. Des fois que cela facilite leur élection et les tractations avec les politiciens à la Waechter ou à la Lalonde…

Mais il est une autre raison, liée aux échéances, à l'ouverture de la chasse aux CFC : elle coïncide avec le fait que la plupart des brevets ayant trait aux méthodes de réfrigération sont en train de tomber dans le domaine public. Du coup, ceux qui détenaient ces brevets, les fabricants de chambres froides, de réfrigérateurs ou de systèmes de climatisation pourraient être intéressés à une interdiction des CFC dégageant la voie à de nouvelles techniques, dont ils se seraient déjà assuré les brevets. Cela conforterait, pour bien des années encore, leur monopole sur ce secteur, et les dividendes qu'ils en retirent.

C'est en tout cas ce qu'expliquent Haroun Tazieff et une centaine de scientifiques d'une douzaine de pays qui publient un appel présentant les CFC comme plus utiles que nuisibles.

Et ils affirment plusieurs choses pour le moins troublantes. D'abord, que la couche d'ozone, sur le long terme, ne diminue pas. Ensuite, que le risque d'un accroissement du rayonnement ultra-violet a été surévalué. Enfin, que les mesures concernant les CFC annoncées par certains Etats sont surtout dictées par les préoccupations politiciennes d'élus ou de ministres en mal de popularité et faisant mine de se soucier d'écologie.

Et Haroun Tazieff de rappeler que le fameux "trou" dans la couche d'ozone a été repéré bien avant l'utilisation large des CFC, ou d'insister sur les enjeux financiers du marché du froid. Rien qu'en France, la mise aux nouvelles normes des installations industrielles et commerciales coûterait dans les 45 milliards de francs, sans compter des retombées dans des secteurs non concernés par le futur décret du ministre de l'Environnement. Ainsi, le jour même où radios et télévisions l'annonçaient, une célèbre marque de réfrigérateurs présentait son modèle "écologiquement propre" car sans CFC, mais évidemment plus coûteux.

A l'inverse, pour nombre de pays du Tiers Monde, de nouvelles normes dans ce domaine seraient catastrophiques par leur coût économique, par la désorganisation de la chaîne du froid, ce qui *"va appauvrir encore des pays qui sont à la limite de la survie,* dit l'appel, *et donc provoquer des morts"*.

Sur cette question de la couche d'ozone, il y a controverse. Les scientifiques en sont, pour le moment, aux hypothèses qui suscitent des débats, et qui appellent à la prudence. Prudence dont est bien loin l'actuelle campagne médiatique organisée autour de l'interdiction des CFC.

L'attitude de dénigrement de ce produit rappelle les dessous de précédentes campagnes "écologiques" : celle

Chatin/Gayets/Gamma

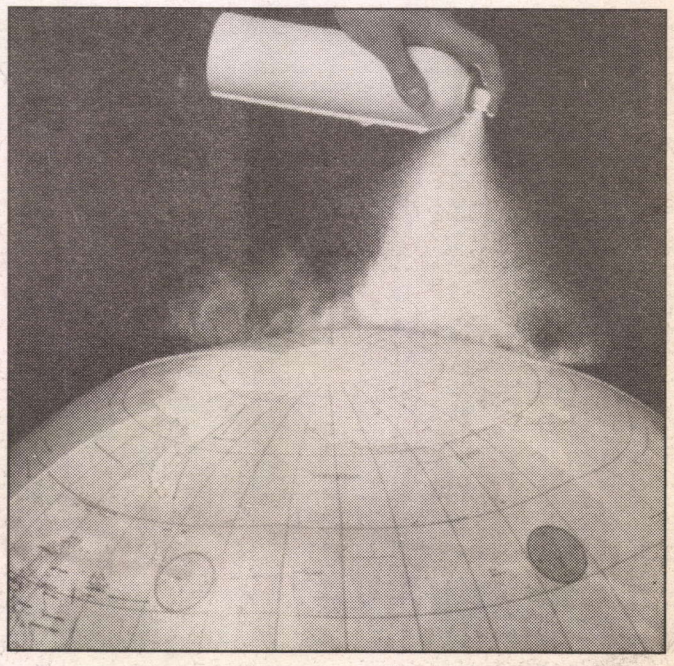

qui se présentait comme destinée à sauver les bébés phoques et à laquelle n'étaient pas étrangers les industriels de la fourrure synthétique, ou encore celle contre l'utilisation des phosphates, soutenue par des marques de lessives (Lechat) ou des firmes de la chimie (Rhône-Poulenc), disposant de produits de remplacement et des brevets correspondants.

Il faudrait être bien naïf pour croire que l'invocation de l'écologie, dans une société capitaliste dominée par le profit, puisse rester politiquement et socialement innocente. Cette affaire des CFC tendrait plutôt à rappeler que les recettes écologistes n'ont rien d'incompatibles avec les recettes tout court du capital et qu'elles peuvent même servir au recyclage des vieilles combines pour faire du profit en tentant de les faire paraître plus "propres".

P.L.

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18
FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - B.P. 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970.
Gérant : Michel Rodinson.
Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat.
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson.
Tirage : 14 000 exemplaires.
Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE 1 an	LUTTE OUVRIÈRE 6 mois	LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n°64-995